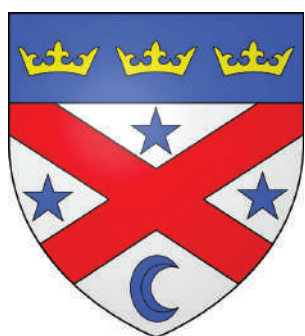




Commune de
SAINT-IGNAT
Puy de Dôme



Sommaire

Le Mot du Maire p.3

Compte administratif p.4

Présentation des élus p.6

Comptes rendus du Conseil Municipal p.7

Travaux p.13

Vie de la commune p.16

L'écho des villages et des associations p.22

Environnement p.41

Bloc Notes p.43

État Civil p.48

Calendrier des festivités p.49

Calendrier des collectes SBA p.50

Directeur de la publication : Philippe Cartailier
Conception - réalisation : agence Magma Créa (www.magmacrea.com)
Impression : L'Imprimeur 63200 Mozac - Imprim'Vert
Tirage : 510 exemplaires - Dépôt légal : 4^{ème} trimestre 2025
Toute reproduction même partielle des textes, photos ou toute autre pièce de ce bulletin, par n'importe quel procédé que ce soit, est interdite.



Madame, Monsieur

Comme chaque fin d'année, j'espère que ce bulletin vous apportera les informations que vous recherchez concernant notre commune. Nous avons toujours une école bien vivante avec 93 enfants, et beaucoup de projets pédagogiques de l'équipe enseignante, assistée de notre personnel communal.

Concernant les travaux réalisés cette année, l'enfouissement des réseaux secs sur Tirande est quasiment terminé. Une étude pour les aménagements de voirie de ce village est lancée ; l'étude et les travaux se feront sur plusieurs tranches, car nous sommes aussi tributaires de la mise en séparatif des réseaux d'assainissement, compétence attribuée à RLV, et qui devront forcément être réalisés en amont. Nous avons installé une climatisation dans 2 salles de classe : cette réalisation achevée avant l'été a permis aux enfants, enseignantes et personnel, d'affronter les fortes chaleurs du début d'été plus sereinement. Des panneaux photovoltaïques ont aussi été posés sur le toit de l'école : ils produisent de l'électricité utilisée en auto-consommation et aussi en revente. La réalisation de ces travaux a été possible grâce à une subvention de RLV à hauteur de 50 %. Comme chaque année, un budget a été dégagé pour l'entretien des chemins communaux. Le démontage de l'ancien silo à grain de Champeyroux (acheté début 2024) est en cours de démolition. Suite à ce démantèlement, un espace végétalisé sera aménagé. Deux subventions de l'Etat et de la Région couvrent en partie le coût de cette opération. Des travaux de voirie ont été réalisés sur les villages de Villeneuve et Champeyroux.

Je remercie l'ensemble du personnel communal, toutes fonctions confondues, pour leur implication. Comme chaque année, l'entretien des espaces public, du cimetière, etc., sont toujours aussi bien réalisés, rendant notre commune plus attractive.

A noter que les heures d'ouverture de la mairie ont été modifiées début novembre (à voir dans ce bulletin en avant-dernière page).

Les associations de la commune sont nombreuses et apportent chaque année un grand nombre de manifestations, créant ainsi des liens à travers la population : un grand merci à ces bénévoles.

En quelques lignes je souhaite maintenant faire un rapide bilan de mes 37 ans d'élus à Saint-Ignat, commune que je pense bien connaître, et que j'aime tant. Durant mes 3 mandats de maire, j'ai essayé de gérer la commune au mieux, entouré de femmes et d'hommes compétents, et nous avons opéré des investissements importants (plus de 7 millions d'euros en 18 ans, soit environ 400 000 € chaque année, dont 200 000 € provenant de subventions de divers organismes, et 200 000 € de l'excédent du budget de fonctionnement). Malgré cela nous avons pu conserver un taux de taxation relativement faible par rapport à d'autres communes, un budget sain, avec un taux de désendettement très faible. Avec une configuration de la commune avec 6 villages, il reste encore beaucoup d'investissements à réaliser, qu'il faudra échelonner sur plusieurs années. N'oublions pas RLV, qui avec ses nombreuses compétences, nous aide dans différents domaines que nous ne pourrions assurer seuls.

J'espère que vous aurez plaisir à lire ce bulletin municipal, et je tiens à remercier particulièrement celles et ceux qui ont œuvré pour arriver à ce résultat, mais aussi l'ensemble des élus qui travaillent sur des sujets très divers, en fonction de leur sensibilité et compétences.

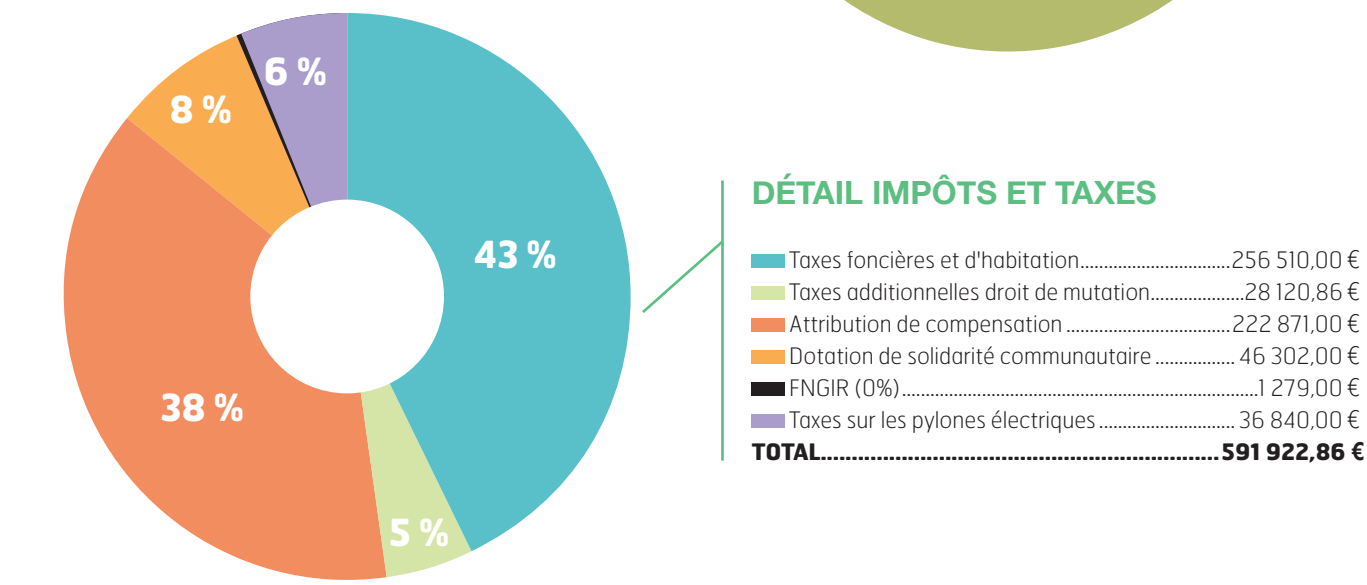
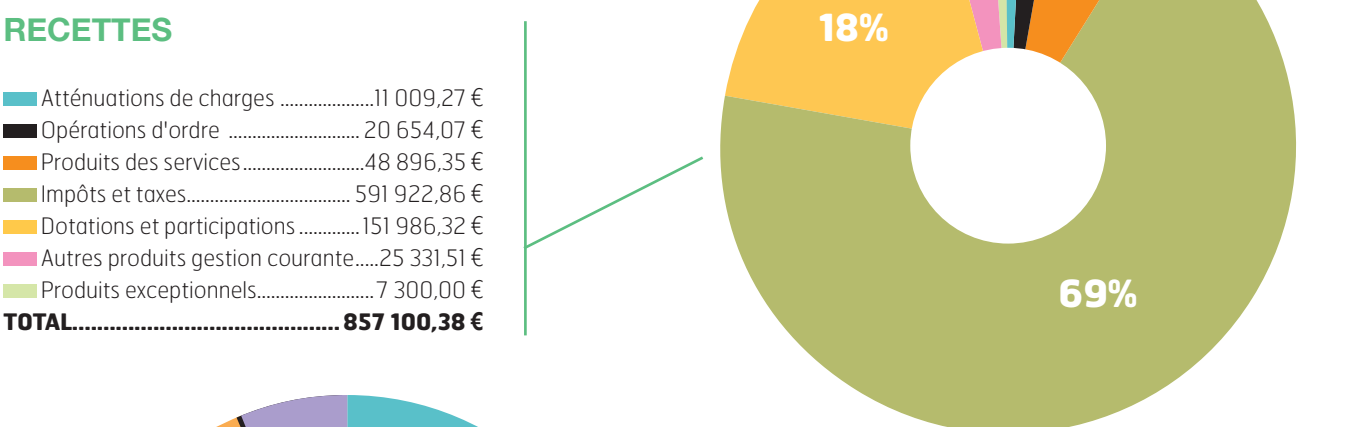
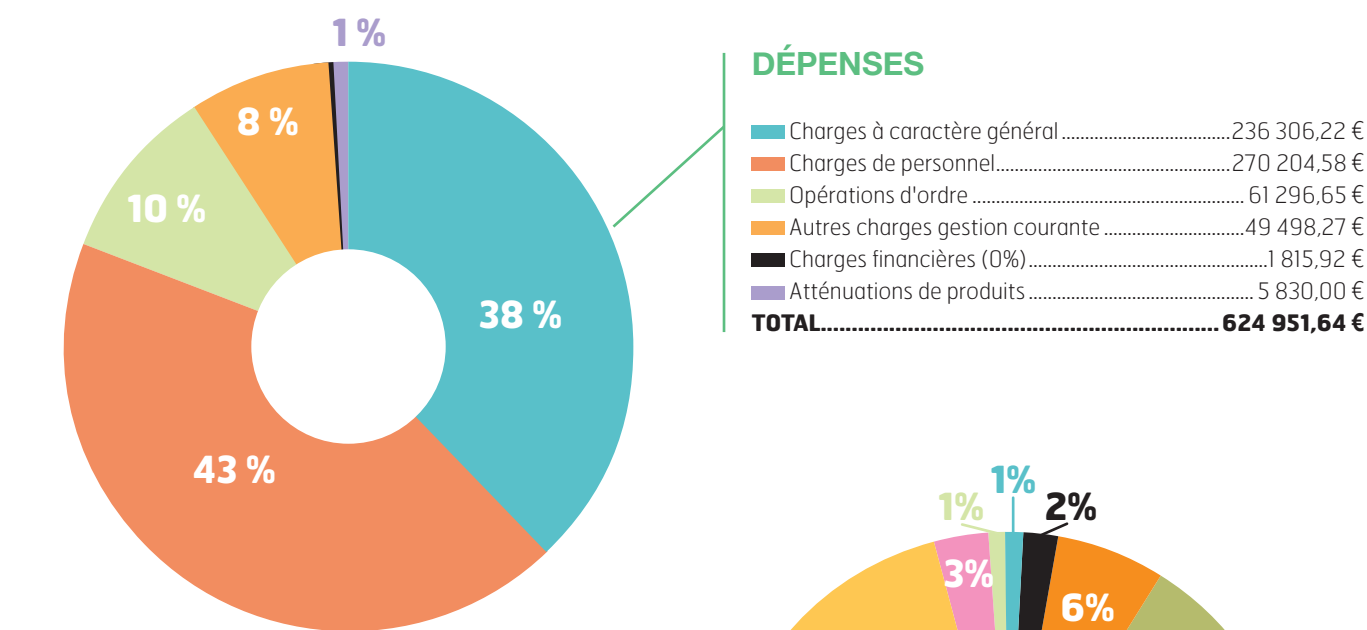
Merci aussi à tous les acteurs de la vie communale pour leur travail et leur implication.

L'équipe municipale et le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) se joignent à moi pour vous souhaiter, à vous et vos proches, une très bonne année 2026.

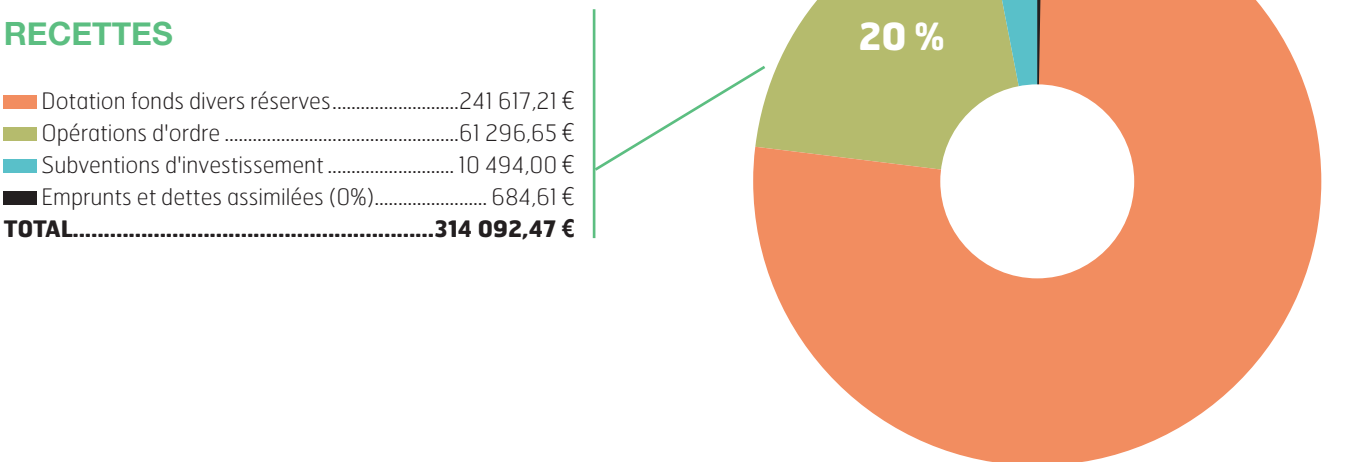
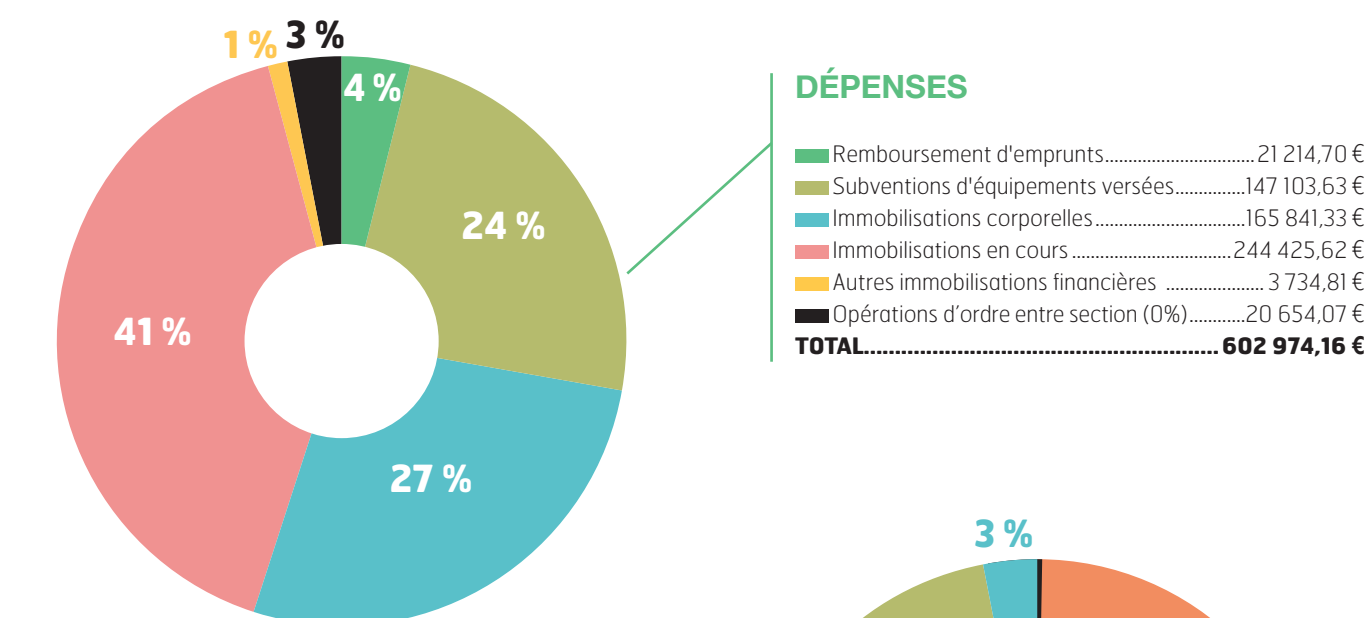
**Philippe Cartailier, Maire,
Vice-président de Riom Limagne et Volcans**

Compte administratif 2024

Section de fonctionnement



Section d'investissement



Le compte Administratif présente l'état des comptes communaux à la clôture de l'exercice. Selon les projets votés (section investissement) l'excédent du budget fonctionnement sert à provisionner le budget investissement.

Présentation des élus

du Conseil Municipal et désignation des commissions auxquelles ils participent :



Philippe CARTAILLER
Maire
- **Président de droit de toutes les commissions**
- **SEMERAP**
- **SIEAP de Basse-Limagne**
- **Comice agricole**
- **6^e Vice-Président RLV (Urbanisme)**
- **Conseiller Communautaire**



Colette NOUHEN
1^{re} Adjointe
- Affaires scolaires
- Budget municipal
- DSP & Recrutement
- Impôts directs
- **EPF-SMAF**
- **Finances**
- **Conseil Communautaire**
- **CLECT**



Isabelle LUSSON
2^{ème} Adjointe
- Communication
- CCAS
- **Syndicat du collège**
- **CIA5**
- **Mission locale**
- **Enfance, jeunesse et politique de la ville**
- **Communication**



Jean-Claude CIBERT-GOTON
3^{ème} Adjoint
- Travaux-voirie
- Ouverture des plis (appels d'offres)
- Environnement
- **SIEAP de Basse-Limagne**
- **Rive droite de la Morge**
- **SBA**
- **Environnement et développement durable**
- **Urbanisme**
- **Eau et assainissement**



Lionel BOULON
4^{ème} Adjoint
- CCAS
- Environnement
- Sécurité
- Travaux-voirie
- Ouverture des plis (appels d'offres)
- Vie associative
- **Territoire Energie63-SIEG**
- **EPF-SMAF**
- **Habitat**
- **Sport et associations**
- **Développement touristique**



Nelly FAUCHEUX
Conseillère déléguée
- Communication
- CCAS
- Impôts directs
- Sécurité
- Vie associative
- **Mobilité et transports**
- **Vie culturelle**



Didier BODIN
Conseiller municipal
- Sécurité
- Travaux-voirie
- Ouverture des plis (appels d'offres)



Stéphanie COUTURIER
Conseillère municipale
- Budget municipal
- Communication
- Vie associative
- **Syndicat du collège**
- **Enfance, jeunesse et politique de la ville**
- **Vie culturelle**



Jérôme DUISARD
Conseiller municipal
- CCAS
- Environnement
- Sécurité
- **Agriculture**



Cyprien GONY
Conseiller municipal
- CCAS
- Environnement
- Numérique-Fibre-Téléphonie
- **Agriculture**
- **Environnement et développement durable**

membres des commissions communales

membres auprès des comités ou autres syndicats locaux

membres des commissions de Riom Limagne et Volcans (RLV)



Patrick MARCEPOIL
Conseiller municipal
- Budget municipal
- **CNAS**
- **DSP & Recrutement**
- **Rive droite de la Morge**
- **Finances**



Cyril PRUVOT
Conseiller municipal
- **DSP & Recrutement**
- **Environnement**
- **Travaux-voirie**
- **Territoire Energie63-SIEG**
- **CLECT**
- **Environnement et développement durable**
- **Mobilité et transports**



Xavier ROCHE
Conseiller municipal
- Communication
- Numérique-Fibre-Téléphonie
- Ouverture des plis (appels d'offres)
- **DSP & Recrutement**
- **Urbanisme**
- **Communication**



Lucile SARDET
Conseillère municipale
- Communication
- CCAS
- Sécurité
- Vie associative
- **Développement touristique**
- **Sports et associations**

Comptes-rendus

CONSEIL MUNICIPAL DU 22 /11/24

Le Conseil Municipal s'est réuni vendredi 22 novembre 2024 en session ordinaire sous la présidence du Maire, M. Philippe CARTAILLER.

Absente excusée : Isabelle LUSSON

Avant que ne démarre la réunion, M. Stéphane DUFOUR, de la société Territoire d'Energie Puy-de-Dôme (TE63), est venu informer des différentes options qui se présentent à la mairie pour son projet de pose de panneaux photovoltaïques sur des bâtiments communaux. Cette présentation technique et économique doit permettre aux élus de continuer à étudier la faisabilité du projet.

1. Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal

Les membres du Conseil Municipal approuvent à l'unanimité le compte-rendu du Conseil Municipal du 4 octobre 2024.

2. Désignation d'une secrétaire de séance

Mme Nelly FAUCHEUX est élue secrétaire de séance.

3. Fonds des Initiatives Communales (FIC) 2025 – démantèlement d'un bâtiment communal

Les demandes de subvention pour bénéficier du FIC sont à déposer courant décembre, pour une éventuelle subvention versée dans le courant de l'année suivante. M. le Maire propose de déposer un dossier pour le financement partiel du démantèlement du silo à grains de Champeyroux, dont la commune a fait l'acquisition en début d'année.

Il sera aussi demandé une subvention pour l'aménagement paysager du parking de la salle polyvalente de Saint-Ignat.

4. Demande de subvention au titre de la Dotation des Territoires Ruraux (DETR) 2025 : projet d'installation d'un city stade.

Les demandes de subvention devant aussi être déposées avant la fin de l'année, un dossier va être envoyé au Département pour une demande de participation au financement de l'installation d'un city stade. Un premier devis estimatif a été reçu pour permettre la projection financière du projet.

5. Avis d'enquête publique du 25 novembre au 9 décembre 2024 : Société LIMAGRAIN – communes d'Ennezat et Saint-Ignat – projet de réaménagement du complexe agro-industriel.

LIMAGRAIN lance son projet de réaménagement de son

site historique (projet ATHENEZAT, déjà évoqué dans un précédent compte-rendu). Une enquête publique, obligatoire, auprès de la population des communes sur lesquelles est implanté le site et auprès des communes voisines va avoir lieu du 25 novembre au 9 décembre.

Le Conseil Municipal donne un avis favorable à la poursuite du projet de LIMAGRAIN.

6. Confirmation de la compétence "Petite enfance" exercée par Riom Limagne et Volcans (RLV) au regard de l'article L214-1-3 du code de l'action sociale et des familles en vigueur à compter du 1er janvier 2025

Bien que la compétence "Petite enfance" soit effectivement attribuée à RLV dans ses statuts, une erreur de rédaction d'un décret de 2023 l'attribuait aux communes. Par conséquent il convient de valider la nouvelle rédaction de l'article incriminé pour transférer officiellement cette compétence à la Communauté d'Agglomération RLV.

Le Conseil Municipal autorise à l'unanimité la nouvelle rédaction de l'article et le transfert de la compétence "Petite enfance" à RLV.

7. Convention plantation haie – Société de chasse

La société de chasse de Champeyroux-Villeneuve l'Abbé a été sollicitée pour la plantation d'une haie d'arbres sur un terrain communal et a répondu favorablement. Pour contractualiser cet accord, une convention doit être signée entre la mairie et la société de chasse. La plantation se fera sur un terrain à la sortie de Villeneuve l'Abbé, près de la déchetterie, courant mars. Il sera demandé aux enfants de l'école et aux élus de participer à ce reboisement.

Le Conseil Municipal autorise M. le Maire à signer la convention afférente.

8. Renouvellement convention Association Protectrice des Animaux du Puy-de-Dôme (APA)

La convention signée avec l'APA pour la récupération des animaux errants arrivant à son terme, il convient de la renouveler pour 3 ans. Le coût est de 0,669 €/habitant pour 2025, 0,689 €/habitant pour 2026 et 0,699 €/habitant pour 2027.

9. Renouvellement de la convention de la cantine scolaire

Pour rappel, suite à une baisse de la qualité de la prestation du traiteur, la convention de début d'année scolaire n'avait été signée que pour 3 mois, en attente d'une amélioration du service. Le Gourmet Fiolant ayant su répondre aux attentes, il est proposé de renouveler la convention jusqu'à la fin de l'année scolaire, aux mêmes

conditions tarifaires.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité la signature du renouvellement de la convention jusqu'à l'été 2025.

Pour information, des sociétés nationales plus renommées ont été contactées. Elles ne manifestent que très peu d'intérêt pour la préparation des repas pour 70 enfants seulement et surtout ne peuvent pas proposer de tarif aussi avantageux que celui pratiqué par le Gourmet Fiolant.

10. Nature et durée des Autorisations Spéciales d'Absences (ASA) accordées par la commune

La Mairie, en tant qu'employeur, peut accorder à son personnel des Autorisations Spéciales d'Absences (ASA) pour des événements particuliers (mariage, naissance, décès, maladie d'enfants etc.). Le règlement précédent datant de 2010, il convient de le mettre à jour. Quelques modifications y sont apportées et il est notamment rappelé que ces autorisations sont des droits mais qu'elles ne revêtent pas un caractère obligatoire. L'employeur peut en effet refuser une autorisation s'il estime que l'absence nuirait fortement au bon fonctionnement du service.

11. Financement des garanties de protection sociale complémentaire pour la garantie « Prévoyance » en labellisation

La garantie "Prévoyance" dont bénéficient les employés communaux est actuellement de 6 € par mois par agent. Par décret, il est demandé de porter ce montant à un minimum de 7 € ; M. le Maire propose de monter cette garantie à 10 €.

Le Conseil autorise M. le Maire à augmenter la participation municipale à la garantie "Prévoyance" de ses employés aux conditions ci-dessus.

12. Indemnité spéciale de fonction et d'engagement à la filière police municipale

Un des employés communaux exerce aussi la fonction de garde-champêtre, à raison de 15h/semaine, qui lui donne droit à une indemnité spécifique. A compter du 1er janvier, cette prime est scindée en deux.

Il est décidé de continuer à verser ces primes spéciales mais de ne pas augmenter leurs montants, la fonction de police municipale n'ayant jamais été exercée par ledit employé.

13. Informations du Conseil Municipal sur les décisions prises en matière de recrutement

Un agent communal exerce toujours son activité à 50% thérapeutique depuis sa reprise de travail suite à son arrêt maladie.

Un autre agent travaille actuellement à 50% pour la

mairie de Saint-Ignat et 50% pour la commune de Chavaroux. Ayant trouvé un contrat à plein temps sur une autre commune, il ne sera plus dans nos effectifs à compter du 1er janvier 2025.

Questions diverses

- « **Balade thermique** » : RLV propose une balade thermique le 25 janvier pour mesurer les ponts thermiques ou autres points de déperdition de chaleur des maisons des habitants qui se seront inscrits. De plus amples renseignements seront bientôt transmis aux habitants à ce sujet.
- **Plan Communal de Sauvegarde (PCS)** : le recensement des risques géologiques, géographiques, économiques, sociaux, environnementaux, sécuritaires, etc., et les moyens et schémas d’actions qui peuvent être mis en place doivent être recensés. La mairie pourrait se faire aider dans la rédaction de ce PCS par un étudiant stagiaire dont c’est la spécialité. Des contacts ont été initiés avec des universités.
- **Conseil d’école** : l’école compte cette année 84 élèves. Beaucoup d’activités et de sorties sont proposées aux enfants de notre commune. La Directrice de l’école a demandé une augmentation de l’enveloppe allouée aux transports, leur coût ayant fortement augmenté ces dernières années. Les nouvelles demandes d’achat concernent l’installation d’une climatisation, le remplacement du photocopieur et l’achat d’un nouvel ordinateur.

CONSEIL MUNICIPAL DU 31/01/25

Le Conseil Municipal s'est réuni vendredi 31 janvier 2025 en session ordinaire sous la présidence du Maire, Philippe CARTAILLER.

Absente excusée : Mme Stéphanie COUTURIER

M. le Maire propose le rajout d’un point à l’ordre du jour concernant la modification du règlement des salles communales.

1. Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal

Les membres du Conseil Municipal approuvent à l’unanimité le compte-rendu du Conseil Municipal du 22 novembre 2024.

2. Désignation d’un secrétaire de séance

Mme Isabelle LUSSON est élue secrétaire de séance.

3. Fonds d’Initiative Communale (FIC) 2025 : complément voirie impasse Saint-Abdon à Villeneuve l’abbé

Dans le cadre du dispositif FIC 2023-2026 du Conseil Départemental, la commune avait déposé un dossier de subvention pour le démantèlement du silo de

Champeyroux qui n’a pas été retenu. En remplacement, M. le Maire propose de solliciter le FIC pour des travaux de voirie Impasse Saint-Abdon à Villeneuve l’abbé. Après délibération, le Conseil Municipal approuve à l’unanimité cette proposition.

4. Choix de l’entreprise pour la climatisation de l’école

La chaleur lors des canicules de ces dernières années a été difficile à supporter dans les classes du nouveau bâtiment. Aussi, lors d’un conseil d’école, il a été demandé l’installation d’une climatisation qui a été validé par le Conseil Municipal. Deux devis ont été sollicités :
- AZEOTROPE CLIM : 21 193 € HT
- EURL MBELEC : 9 793,24 € HT
A l’unanimité, l’entreprise EURL MBELEC est retenue pour l’installation de la climatisation de l’école. Celle-ci devra être réalisée pendant les vacances de printemps.

5. Panneaux photovoltaïques sur la toiture de l’école
Après divers contacts avec l’ADHUME et ENEDIS, le Conseil Municipal a décidé de l’installation de panneaux photovoltaïques sur la toiture de l’école. Des devis vont être réclamés pour pouvoir solliciter le fonds de concours de RLV.

6. Création d’un poste d’agent technique permanent à 28/35^{ème}

Pour s’adapter à la charge de travail des agents municipaux, M. le Maire propose la transformation du poste d’agent technique communal à 50 % en un poste à 80 % à compter du 01/03/2025. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, valide à l’unanimité cette proposition.

7. Mandatement du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Puy-de-Dôme pour lancer une procédure de mise en concurrence en vue de conclure une convention de participation en matière de santé

Dans le cadre de l’obligation légale faite aux employeurs de participer à la protection santé de leurs personnels, le Conseil Municipal mandate le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Puy-de-Dôme afin de mener pour son compte la procédure de mise en concurrence nécessaire à la conclusion d’une convention de participation pour la garantie “Santé”.

8. Mise à jour des fossés communaux à intégrer au plan d’entretien du SIA du Syndicat Rive Droite de la Morge

Dans le cadre de sa mission annuelle d’entretien de certains fossés communaux qui limite les risques d’inondation, le Syndicat Rive Droite de la Morge a demandé une mise à jour du plan des fossés qui lui sont confiés. M. le Maire rend compte du diagnostic effectué

au sein de la commune et présente le plan définitif. Le Conseil Municipal valide le plan des fossés confié au Syndicat tel que ci-dessous :

- Le linéaire pour la commune de Saint-Ignat est de 19 368 m ;
- 300 m actuels sur la société LIMAGRAIN seront plus importants après dévoiement (permettant la construction d’un nouveau silo) soit environ 450 m qui seront pris en charge par la société LIMAGRAIN, après accord entre celle-ci, la commune et le syndicat de Rive Droite de la Morge ;
- Parcelle 362 YD 66 : le fossé de 70 m qui avait été oublié lors de la dernière mise à jour est à rajouter.

9. Organisation de la journée de plantation du 14 février

Comme l’année dernière, une journée de plantation de haies est organisée en partenariat avec la fédération de chasse du Puy-de-Dôme, la société de Chasse de Champeyroux/Villeneuve l’Abbé, la Mairie et les enfants de l’école. Celle-ci est fixée le 14 février 2025.

10. Centenaire 2025

Une habitante de Champeyroux aura 100 ans le 13 mars 2025. La Municipalité, en accord avec sa famille, a décidé de lui rendre hommage en organisant un vin d’honneur le 15 mars. La famille sera sollicitée pour assister à l’organisation de cet évènement.

11. Modification du règlement des salles communales
Suite au non-respect des consignes d’utilisation (bruit) et de nettoyage des salles communales par certaines associations, la Commission Vie Associative a proposé une modification du règlement intérieur des salles en incluant un paragraphe spécifique sur ces consignes et les sanctions encourues.

Questions diverses

- **Sécurité routière** : suite aux plaintes d’habitants concernant la vitesse excessive de certains conducteurs dans la traversée de Buxerolles, M. le Maire demande à la Commission Sécurité de se déplacer dans ce village pour étudier in situ les possibilités d’adaptation de la chaussée pour réduire la vitesse.
- **Inauguration** : en accord avec la préfecture du Puy-de-Dôme, l’inauguration de l’aménagement paysager des abords de la salle de Saint-Ignat aura lieu le vendredi 11 avril 2025 à 18h.
- **Récompense** : cette année encore, notre commune a été primée par « Ma commune au naturel » qui devient « Villes et villages fleuris ». Un chèque de 150 € a été remis pour l’achat de plants divers.
- **Eclairage public** : dans le cadre du renouvellement du plan d’extinctions nocturnes des candélabres, quelques modifications ont été apportées. Les dates des manifestations nocturnes ainsi que les nuits des 24 et 31 décembre bénéficieront du maintien de la lumière.

CONSEIL MUNICIPAL DU 28 /02/25

Le Conseil Municipal s'est réuni vendredi 28 février 2025 en session ordinaire sous la présidence du Maire, M. Philippe CARTAILLER.

Absent excusé : M. Patrick MARCEPOIL

Avant que ne démarre la réunion, M. le Maire précise qu’il souhaite rajouter un point à l’ordre du jour : « Suivi du projet de pose de panneaux photovoltaïques sur des bâtiments communaux ».

1. Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal

Les membres du Conseil Municipal approuvent à l’unanimité le compte-rendu du Conseil Municipal du 31 janvier 2025.

2. Désignation d’un secrétaire de séance

Mme Nelly FAUCHEUX est élue secrétaire de séance.

3. Compte Financier Unique (CFU) 2024

M. le Maire, assisté de Mme Colette NOUHEN, 1ère adjointe et de Mme Stéphanie Navarre, secrétaire de mairie, présente le compte financier unique de la commune pour 2024.
Il précise que plusieurs versements de subventions sont attendues pour 2025, en remboursement de travaux déjà financés par la commune en 2024.
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré hors présence du Maire, approuve à l’unanimité le Compte Financier Unique (CFU) 2024, arrêté comme suit :

	DEPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement	624 951,64 €	857 100,38 €
Section d'investissement	602 974,16 €	314 091,47 €
TOTAL	1 227 925,80 €	1 171 192,85 €

4. Affectation du Résultat 2024.

Mme Colette NOUHEN présente l’affectation du résultat 2024.

Résultat excédentaire :232 148,74 €
Résultat antérieur reporté :494 446,76 €
Résultat à affecter :726 595,50 €
Solde d’exécution d’investissement : - 387 719,26 €
Besoin en financement : - 387 719,26 €
Affectation du résultat :726 595,50 €
Report en fonctionnement :338 876,24 €

5. Vote du taux d’imposition 2025

Pour rappel, le taux d’imposition des taxes locales communales n’avait pas été augmenté en 2024. Après délibération, le Conseil Municipal décide à l’unanimité

d’augmenter de 3 % la part communale sur les taxes locales portant celles-ci à :

- Taxe d’Habitation Résidences secondaires : passe de 6,95 % à 7,09%
- Foncier Bâti : passe de 34,83 % à 35,53 %
- Foncier Non Bâti : passe de 70,58 % à 72 %.

L’augmentation votée représentera une recette supplémentaire totale d’environ 5 000 € pour la commune.

6. Règlement des dépenses d’investissements

Des factures pour des travaux d’investissements réalisés en 2024 ont été reçues de la part de plusieurs prestataires ces derniers jours. Il convient de les régler sur le budget 2024, bien que celui-ci soit clos depuis le 31/12/2024.

Le Conseil Municipal autorise la modification du budget pour permettre ces règlements.

7. Participation des communes aux frais de fonctionnement de l’école communale

Les frais de fonctionnement de l’école regroupent les salaires des agents municipaux, les charges de fonctionnement des bâtiments, les assurances, les frais de fournitures, etc.
Pour cette année scolaire, les coûts de fonctionnement pour un élève en primaire s’élèvent à 1 578 € ; les frais pour un élève en maternelle s’élèvent à 2 550 €.
Les frais facturés aux communes voisines à qui sont accordées des dérogations pour inscription d’un ou plusieurs de leurs élèves dans notre école, étaient de 800 € pour les élèves en primaire et 1 300 € pour les élèves en maternelle, en 2024.
Le Conseil décide d’augmenter ces montants respectivement à 900 € et 1 400 € pour la prochaine année scolaire.

8. Demande de subvention auprès du Conseil Régional Auvergne Rhône Alpes

M. le Maire propose de déposer un dossier de demande de subvention auprès du Conseil Régional pour le projet de démantèlement du silo de Champeyroux dont la commune s’est récemment portée acquéreur.
Un projet d’aménagement paysager du site a été chiffré pour pouvoir envoyer un dossier complet, portant sur la démolition et la réhabilitation de l’espace ainsi libéré.

9. Subventions aux associations 2025

La commune de Saint-Ignat apporte annuellement son soutien à plusieurs associations locales pour les aider à développer et pérenniser leur activité.
Le Conseil Municipal a validé l’attribution d’un montant global de 4 600 € de subventions, demandé par la Commission Vie Associative et Culturelle. La répartition entre les associations sera proposée par cette commission lors de la prochaine réunion du Conseil Municipal.

10. Suivi du projet de pose de panneaux photovoltaïques sur des bâtiments communaux

La Commission en charge de ce projet a rencontré la société Terre et Sun, société de Cébazat spécialisée dans l’étude de projets et la pose de panneaux photovoltaïques. La société a soumis un premier devis d’un montant global d’environ 42 000 €. Ce projet intègre une production annuelle de 36kWh et une consommation d’environ 50 kWh ; le contrat porterait sur 20 ans avec un gain total (surplus production et économie sur les factures d’électricité) estimé à environ 150 000 €. D’autres sociétés vont aussi remettre leur chiffrage de ce projet de pose de panneaux sur la toiture de l’école et une étude comparative sera ensuite réalisée.

Questions diverses

- **Visite de Mme la Préfète** : Mme la Préfète va rendre visite aux élus de la commune vendredi 14 mars à 10h. M. le Maire convie les élus disponibles à se joindre à lui.
- **100 ans de Mme Cheminat** : un cocktail est organisé samedi 15 mars à 10h30 à la salle de Champeyroux par le CCAS et la Mairie ; sa famille et ses amis proches sont invités à cette cérémonie.
- **Inauguration de l’aménagement du parking de la salle des fêtes de Saint-Ignat** : l’inauguration officielle de cet aménagement terminé fin 2024 se tiendra samedi 11 avril à 18h. Les élus locaux sont conviés, tout comme les entrepreneurs qui ont participé aux travaux.
- **Sécurité** : la Commission Sécurité s’est rendue à Buxerolles pour étudier comment ralentir la circulation des voitures dans la traversée du bourg, où la vitesse est souvent excessive. Elle a aussi rencontré M. Feuillade, en charge de la sécurité routière pour le compte du Département, qui a donné son avis. La solution envisagée est la pose de panneaux STOP à chaque intersection de la voie principale.

CONSEIL MUNICIPAL DU 31 /03/25

Le Conseil Municipal s'est réuni vendredi 31 mars 2025 en session ordinaire sous la présidence du Maire, Philippe CARTAILLER.

Absent(e)s excusé(e)s : Mme Stéphanie COUTURIER, MM. Patrick MARCEPOIL et Cyril PRUVOT

1. Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal

Les membres du Conseil Municipal approuvent à l’unanimité le compte-rendu du Conseil Municipal du 28 février 2025.

2. Désignation d’un secrétaire de séance

Mme Isabelle LUSSON est élue secrétaire de séance.

3. Vote du Budget communal 2025

Au vu de la présentation faite par M. le Maire et après

en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le budget primitif communal 2025 arrêté comme suit :

	DEPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement	1 142 339,68 €	1 142 339,68 €
Section d'investissement	790 767,15 €	790 767,15 €
TOTAL	1 933 106,83 €	1 933 106,83 €

- La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et recettes nécessaires au fonctionnement courant.

Les dépenses se répartissent comme suit :
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT PAR CHAPITRE – ANNÉE 2025
CHAPITRES BP 2025
011 – Charges à caractère général558 879,11 €
012 – Charges de personnel292 900,00 €
014 – Atténuations de produits.....13 500,00 €
023 – Virement section d'investissement...150 000,00 €
65 – Autres charges de gestion courante....57 000,00 €
66 – Charges financières.....1 620,30 €
67 – Charges exceptionnelles1 000,00 €
042 – Dot. Amort. Immo. Incorpor. & corp67 440,27 €
TOTAL 1 142 339,68 €

Les recettes se répartissent comme suit :
RECETTES DE FONCTIONNEMENT PAR CHAPITRE – ANNÉE 2025
CHAPITRES BP 2025
002 – Excédent reporté338 876,24 €
013 – Atténuations de charges6 000,00 €
70 – Produits des services44 527,90 €
73 – Impôts et taxes290 452,00 €
731 – Fiscalité locale299 840,00 €
74 – Dotations et participations139 626,54 €
75 – Autres produits gestion courante22 100,00 €
77 – Produits exceptionnels500,00 €
042 – Opération d'ordre471,00 €
TOTAL1 142 339,68 €

• Pour la section Investissement, les dépenses se répartissent comme suit :
DEPENSES D'INVESTISSEMENT PAR CHAPITRE – ANNÉE 2025
CHAPITRES BP 2025
001 – Solde d'exécution d'investissement reporté387 719,26 €
16 – Remboursement d'emprunt.....22 437,22 €
204 – Subventions d'équipement versées ..85 753,00 €
21 – Immobilisations corporelles149 649,82 €
23 – Immobilisations en cours140 000,00 €
27 – Autres immobilisations financières3 790,85 €
040 – Opérations d'ordre417,00 €
041 – Opérations patrimoniales1 000,00 €
TOTAL.....790 767,15 €

Les recettes se répartissent comme suit :
RECETTES D'INVESTISSEMENT PAR CHAPITRE – ANNÉE 2025
CHAPITRES BP 2025
021 – Virement de la section de fonctionnement150 000,00 €
10 – Dotations fonds divers réserves410 494,88 €
13 – Subventions d'investissement161 432,00 €
16 – Emprunts et dettes assimilées400,00 €
040 – Subv. Équip. organismes publics67 440,27 €
041 – Opérations patrimoniales1 000,00 €
TOTAL790 767,15 €

4. Fonds de concours RLV pour l'installation de panneaux photovoltaïques à l'école
Suite à la délibération du 28 février 2025 ayant autorisé M. le Maire à déposer et solliciter un fonds de concours pour l'installation de panneaux photovoltaïques sur la toiture de l'école et en vue de compléter le dossier de demande de subvention, Riom Limagne et Volcans sollicite une délibération reprenant le projet ainsi que le budget prévisionnel.

PROJET :
Installation sur 3 toitures de l'école de panneaux photovoltaïques :

Dépenses HT	
Photovoltaïques école	44 000,00 €
Total HT	44 000,00 €
Recettes	
Prime à l'investissement	2 556,00 €
Total HT	2 556,00 €
Reste à charge (RAC)	41 444,00 €
Fonds de concours RLV	20 722,00 €
Autofinancement	20 722,00 €

5 Attribution des subventions aux associations pour l'année 2025
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, a validé la proposition de répartition de l'enveloppe de subvention dédiée aux associations.

Subventions Associations	
Associations communales	SUB 2025
Amicale des Sapeurs-Pompiers	500,00 €
Anciens combattants (ACFP-CATM-OPEX)	200,00 €

Subventions Associations (Suite)	
Association de Chasse St-Ignat-Tyrande-Buxerolles	200,00 €

Association de Chasse des habitants de Villeneuve l'Abbé et de Champeyroux	200,00 €
Association des Parents d'Elèves de l'Ecole de Champeyroux (APE)	350,00 €
Comité des Fêtes	400,00 €
Good Mouv	salle
Le gros monsieur d'abord (Comme à la maison)	100,00 €
Les Acolytes de Champeyroux	300,00 €
Les Compagnons du Four de Champeyroux	100,00 €
Les Compagnons du Marais de Tirande	150,00 €
Les Copains du coin (St-Ignat)	250,00 €
Les Déchênés	n'en veulent pas
Pétanque de St-Ignat	salle
Un temps pour soi	salle
Associations hors commune	
Balinzat	200,00 €
Batterie-Fanfare l'Epi d'or	300,00 €
Comice Agricole	300,00 €
Entente Sportive Champeyroux Surat Les Martres	400,00 €
Groupe Formation Limagne (foot)	200,00 €
Intervil'Limagne	n'en veulent pas
Les Amis de la Musique	200,00 €
Limagne Basket	250,00 €
TOTAL	4 600,00 €
Sur les Pas de Romane (subvention versée par le CCAS)	500,00 €

6 Itinéraire de randonnée « Au fil de la Morge » : convention de partenariat pour l'entretien entre la commune et RLV

Dans le cadre de la création de circuits de randonnées pédestres et VTT par RLV, une nouvelle section dénommée « Au fil de la Morge » a été installée sur la commune de Saint-Ignat. Après la présentation du projet, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, autorise M. le Maire à signer la convention d'entretien du parcours.

Questions diverses
• **City stade** : après échange avec l'Agence Nationale du Sport concernant la demande de subvention déposée par la commune pour l'installation d'un city stade, il semble que les critères d'attribution d'une subvention ne soient pas remplis (distance par rapport à l'école notamment). Même si la commission d'attribution n'a pas encore statué, l'attribution de la subvention demandée semble compromise. En revanche, cette difficulté a été évoquée avec Mme la Sous-Préfète lors de sa visite à Saint-Ignat le 14 mars 2025 et celle-ci s'est engagée à soutenir notre dossier de subvention dans le cadre de la DETR 202
• **Frelons asiatiques** : la Commission Environnement de RLV a prévu de distribuer à chaque commune 3

pièges à frelons asiatiques. Il est apparu judicieux de contacter les apiculteurs de notre commune pour les leur proposer.

- **Commission Environnement RLV** : après plusieurs années d'âpres négociations, M. Jean-Claude CIBERT-GOTON, délégué de la commune à la Commission Environnement de RLV, a obtenu la prise en compte de l'Andou (petite rivière s'écoulant dans le grand fossé) comme cours d'eau relevant de la compétence de la Communauté d'Agglomération pour son entretien. Pour 2025, l'entretien d'une quinzaine de km répartis entre la Morge et l'Andou devrait être réalisé.

CONSEIL MUNICIPAL DU 30/04/25

Le Conseil Municipal s'est réuni mercredi 30 avril 2025 en session ordinaire sous la présidence du Maire, Philippe CARTAILLER.

Absent(e)s excusé(e)s : Mme Stéphanie COUTURIER, M. Jean-Claude CIBERT-GOTON

1. Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal
Les membres du Conseil Municipal approuvent à l'unanimité le compte-rendu du Conseil Municipal du 31 mars 2025.

2. Désignation d'un secrétaire de séance
Mme Isabelle LUSSON est élue secrétaire de séance.

3. Choix des entreprises de l'impasse Saint-Abdon à Villeneuve l'Abbé
Pour la réalisation des travaux, deux entreprises ont déposé une offre de prix :
- ETA Cyril et Fabien DAMON SARL pour un montant de 36 945 € HT ;
- L'Entreprise EUROVIA pour un montant de 34 149 € HT. L'entreprise TREYVE PAYSAGES a, également, déposé un devis pour l'aménagement paysager d'un montant de 3 985 € HT.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, accepte le devis le moins-disant pour effectuer les travaux de l'impasse Saint-Abdon à Villeneuve l'Abbé.

4. Choix des entreprises pour l'impasse des Sources à Champeyroux
Pour la réalisation des travaux de voirie de l'impasse des Sources, seule l'entreprise EUROVIA a déposé un devis pour un montant de 8 520 € HT.
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, a accepté le devis.

5. Choix des entreprises pour l'installation de panneaux photovoltaïques sur la toiture de l'école

communale
Suite à la décision du Conseil Municipal d'installer des panneaux photovoltaïques sur le toit de l'école, quatre entreprises ont été sollicitées ; deux d'entre elles ont déposé des offres de prix :
- L'entreprise OHE pour un montant de 41 075,23 € HT (avec micro-onduleurs)
- L'entreprise OHE pour un montant de 38 373 € HT (avec un onduleur général)
- L'entreprise TERRE & SUN pour un montant de 41 480 € HT.
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité accepte le devis de l'entreprise OHE avec micro-onduleurs pour effectuer les travaux.

6. Zone d'Accélération des Energies Renouvelables (ZAER)
Vu la loi n° 2023-175 du 10 mars 2023 relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables, notamment son article 15, M. le Maire présente la cartographie communale des zones identifiées comme zones d'accélération pour le développement des énergies renouvelables ainsi que les arguments ayant conduit à ces propositions de zonage.
Conformément à la loi, une consultation du public a été effectuée du 3 mars au 31 mars 2025.
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal valide le principe de l'intégration de ces zones dans la cartographie du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal de Riom Limagne et Volcans dès que la cartographie départementale sera arrêtée, en application du II de l'article L. 153-31 du code de l'urbanisme.

7. Demande de subvention du Fonds Vert : recyclage foncier et renaturation des villes et villages
Dans le cadre du démantèlement de l'ancien silo à grains de Champeyroux, M. le Maire informe le Conseil Municipal qu'une subvention, au titre du Fonds Vert 2025, pourrait être accordée à la commune, pour les travaux concernant le démantèlement de l'ancien silo et l'aménagement d'un espace paysager impasse du Tailleur à Champeyroux.
L'estimation provisoire des travaux s'élève à 86 239,35 € HT soit 103 487,22 € TTC.
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, valide les deux demandes de subventions du Fonds Vert « Recyclage foncier » et « Renaturation des villes et villages » au titre de l'année 2025.

8. Mise à jour des fossés communaux à intégrer au plan d'entretien du Syndicat Rive Droite de la Morge
M. le Maire rappelle que la commune de Saint-Ignat adhère au Syndicat Rive Droite de la Morge, qui assure l'entretien de certains fossés communaux en fonction des programmations annuelles faites par la commune. Cet entretien permet un meilleur écoulement des eaux et peut éviter des inondations des terres agricoles et des

habitations. Pour éviter toute erreur, il convient de faire des mises à jour régulières.
Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal valide le plan des fossés présenté par M. le Maire et confié au Syndicat, soit un linéaire de 20 025 m. A noter que les 300 m actuels sur l'emprise de la Société Limagrain seront plus importants après dévoiemnt (permettant la construction d'un nouveau silo) soit environ 450 m, qui seront pris en charge par la Société Limagrain, après accord entre celle-ci, la commune et le Syndicat Rive Droite de la Morge. De plus, la parcelle 362 YD 66, (fossé de 70 m) qui avait été oublié lors de la dernière mise à jour est à rajouter.

Questions diverses
• **Cérémonie du 14 juillet** : compte tenu des nombreuses attractions prévues à Ennezat à l'occasion de l'étape du Tour de France, la Municipalité a décidé de maintenir la cérémonie officielle de commémoration avec le dépôt de gerbe au monument au mort mais elle ne proposera qu'un apéritif à l'issue pour permettre aux habitants de Saint-Ignat de profiter de la soirée festive à Ennezat.
• **École** : à l'occasion de la réunion de présentation d'un projet d'aménagement d'un espace calme dans la cour de l'école, les enseignantes ont sollicité la mairie pour le financement d'un gazon synthétique. Si le Conseil Municipal a validé ce projet co-réalisé avec les parents d'élèves, il a refusé le financement d'un gazon synthétique. Il reste cependant ouvert à la possibilité de financement d'autres matériaux.

- **Sécurité routière à Buxerolles** : après analyse des capteurs installés à Buxerolles par le Conseil Départemental, il apparaît qu'il passe environ 300 voitures par jour (cumul des deux sens de circulation) et la vitesse maximale relevée est de 64 km/h. Sur les recommandations du technicien du Conseil Départemental, il va être installé un STOP (panneau + marquage au sol) dans chaque sens de circulation aux intersections ayant le moins de visibilité.

CONSEIL MUNICIPAL DU 30/05/25

Le Conseil Municipal s'est réuni vendredi 30 mai 2025 en session ordinaire sous la présidence du Maire, Philippe CARTAILLER.

Absent(e)s excusé(e)s : Mmes Stéphanie COUTURIER, Lucile SARDET et M. Didier BODIN

1. Approbation du compte rendu du Conseil Municipal
Les membres du Conseil Municipal approuvent à l'unanimité le compte-rendu du Conseil Municipal du 30 avril 2025.

2. Désignation d'un secrétaire de séance

Mme Isabelle LUSSON est élue secrétaire de séance.

3. Renouvellement de la convention de la cantine scolaire

Suite aux différentes remarques formulées par la Municipalité sur la qualité des repas, il a été constaté une réelle amélioration de la prestation, aussi, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide le renouvellement de la convention avec le traiteur « Le Gourmet Fiolant » pour la fourniture des repas de la cantine.

Le prix des repas est facturé aux familles au prix du prestataire. Pour l'année scolaire 2025-2026 il subit une légère augmentation, et sera donc de :

- 4,21 € pour les repas "enfant"
- 5,48 € pour les repas "adulte".

4. Choix de l'entreprise pour la réfection des chemins communaux

Comme chaque année, une campagne de réfection des chemins communaux est programmée. Pour la réalisation de ce projet, deux entreprises ont déposé une offre de prix :

- Entreprise PARRA Richard pour un montant de 13 300 € HT ;
- Entreprise EUROVIA pour un montant de 15 370 € HT.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, valide le devis de l'entreprise PARRA pour un montant de 13 300 € HT soit 15 960 € TTC.

5. Adhésion au groupement de commande en vue de l'achat de matériel informatique et logiciels bureautiques usuels

Afin de mettre en œuvre des marchés communs permettant d'optimiser les procédures, les coûts et de réduire les risques juridiques, la Communauté d'Agglomération RLV propose la création d'un groupement de commandes comprenant l'achat et le renouvellement régulier du matériel informatique (PC, serveurs, écrans, claviers, souris, ...) et des logiciels bureautiques usuels (pack Office, anti-virus, ...). L'adhésion au groupement de commande n'obligeant pas à l'achat systématique via celui-ci, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité l'adhésion au groupement de commandes auquel participeront la Communauté d'Agglomération de RLV, le CIAS de RLV et les communes signataires de la convention.

Questions diverses

- **Travaux de voirie** : les travaux de voirie en cours devraient prendre fin le 4 juin.
- **Villes et Villages de France** : M. Jean-Claude CIBERT-GOTON informe le Conseil Municipal que « Villes et Villages de France » (ex « Ma commune au

naturel ») viendra faire une visite de la commune le mardi 10 juin à 9h.

- **Sécurité** : lors de son inspection des salles communales, la Commission de Sécurité départementale a noté différentes anomalies qui devront être mises en conformité rapidement. Dans l'attente de la réalisation de ces travaux, et pour ne pas pénaliser les utilisateurs, M. le Maire a pris un arrêté de non-fermeture de la salle polyvalente de Saint-Ignat, bien sûr sans mettre en danger les utilisateurs.

CONSEIL MUNICIPAL DU 04/07/25

Le Conseil Municipal s'est réuni vendredi 4 juillet 2025 en session ordinaire sous la présidence du Maire, Philippe CARTAILLER.

Absent(e)s excusé(e)s : MM. Jean-Claude CIBERT-GOTON et Cyprien GONY

1. Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal

Les membres du Conseil Municipal approuvent à l'unanimité le compte-rendu du Conseil Municipal du 30 mai 2025.

2. Désignation d'une secrétaire de séance

Mme Isabelle LUSSON est élue secrétaire de séance. En préalable, M. le Maire demande le rajout d'un point à l'ordre du jour concernant une Décision Modificative du budget.

3. Demande de subvention au titre de la répartition des amendes de police pour des aménagement de sécurité au village de Buxerolles

Dans le cadre des travaux d'aménagement de la sécurité à Buxerolles, il est possible de solliciter une subvention au titre des amendes de police auprès du Conseil Départemental. Le montant estimatif de cette opération, selon le devis établi par le Pôle Infrastructures, Aménagement et Accompagnement des territoires du Conseil Départemental du Puy-de-Dôme (CD63) s'élève à 5 480 € HT. La commune pourrait bénéficier d'une subvention équivalente à 50 % du coût HT des travaux, soit 2 740 €.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité adopte le projet d'aménagement de sécurité au village de Buxerolles, pour un montant HT de 5 480 €.

4. Obligation de dépôt d'une déclaration préalable de travaux à l'édification d'une clôture

Depuis le 5 janvier 2007, le dépôt d'une déclaration préalable à l'édification d'une clôture n'est plus systématiquement requis (hormis cas relevant d'un secteur sauvegardé avec un périmètre délimité, sites classés...). Cependant en application du nouvel article

R421-12 du Code de l'Urbanisme, le Conseil Municipal peut décider de soumettre les clôtures à déclaration sur son territoire. Vu la délibération du Conseil Communautaire RLV du 27/05/2025, définissant les objectifs poursuivis et les modalités de concertation de cette déclaration de projet n° 2 emportant mise en compatibilité du PLUi et soumettant la procédure d'évolution à évaluation environnementale, il apparaît souhaitable d'instaurer l'obligation de soumettre toutes les clôtures à déclaration préalable sur l'ensemble de la commune.

La clôture ne marque pas seulement la limite de propriété mais constitue un élément architectural structurant et fondamental dans le paysage communal, qu'il convient de réglementer, d'autant qu'il est l'ouvrage immédiatement perceptible de la voie publique et susceptible d'avoir un impact souvent déterminant sur l'ambiance et la qualité visuelle d'une rue, d'un quartier. L'absence de contrôle pourrait donc s'avérer dommageable pour la collectivité. De plus, cette obligation de déclaration de l'édification d'une clôture permet également d'assurer le respect des règles d'urbanisme figurant au PLUi.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de soumettre l'édification des clôtures à une procédure de déclaration préalable de travaux sur l'ensemble du territoire communal.

5. Obligation de dépôt d'une déclaration préalable pour les travaux de ravalement de façade

Depuis le 5 janvier 2007, le dépôt d'une déclaration préalable pour les travaux de ravalement de façades n'est plus systématiquement requis (hormis cas relevant d'un secteur sauvegardé avec un périmètre délimité, sites classés, ...) cependant en application du nouvel article R421-12 du Code de l'Urbanisme, le Conseil Municipal peut décider de soumettre les ravalements de façades à déclaration sur son territoire. Vu la délibération du Conseil Communautaire du 27/05/2025, définissant les objectifs poursuivis et les modalités de concertation de cette déclaration de projet n° 2 emportant mise en compatibilité du PLUi et soumettant la procédure d'évolution à évaluation environnementale, il apparaît souhaitable d'instaurer l'obligation de soumettre les travaux de ravalement de façade à déclaration préalable sur l'ensemble de la commune.

La façade d'une construction participe au paysage local de la commune, qu'il convient de réglementer, car elle est susceptible d'avoir un impact souvent déterminant sur l'ambiance et la qualité visuelle d'une rue, d'un quartier et de la commune. L'absence de contrôle pourrait donc s'avérer dommageable pour la collectivité. De plus, cette obligation de déclaration aux travaux de ravalement de façade permet également d'assurer le respect des règles d'urbanisme figurant au PLUi.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de soumettre les travaux de ravalement de façades à une procédure de déclaration préalable de travaux sur

l'ensemble du territoire communal.

6. Convention d'occupation du domaine public ACT FRANCE

Aux termes d'une convention en date du 23/03/2021, la commune de Saint-Ignat, qui reconnaît être titulaire du droit de propriété, a consenti à la société ATC FRANCE le droit d'occuper une surface de 32.50 m² environ, sous la référence cadastrale : Section YE – Parcelle n° 58, sis Chemin Rural du Château, à Saint-Ignat 63720, pour la pose d'une antenne relais. ACT FRANCE souhaite modifier les conditions de son occupation actuelle, aussi une nouvelle convention doit être signée.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve les termes de la nouvelle convention qui instaure notamment une redevance annuelle d'occupation de 1 000 €.

7. Renouvellement d'adhésion aux services communs

Dans une démarche partagée de continuité et de développement de services, Riom Limagne et Volcans a mis en place 2 services communs dans les écoles pour l'éducation physique et l'éducation musicale. Ces services sont particulièrement appréciés et apportent aux enfants des activités diversifiées de qualité.

Aussi, après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide le renouvellement de son adhésion pour une durée de 3 ans à compter du 1er septembre 2025.

8. Décision modificative n°1

Dans le but de bénéficier de subvention pour le projet de démantèlement d'une ancienne friche industrielle et l'aménagement paysager de cet espace à Champeyroux, il convient de prendre une décision modificative budgétaire. Le programme initialement inscrit dans le budget de fonctionnement sera repris en investissement sur le budget de la commune. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, autorise la décision modificative.

Questions diverses

- **Silo de Champeyroux** : le diagnostic amiante a été réalisé, les travaux devraient pouvoir commencer à l'automne.
- **Elections municipales de mars 2026** : la loi de mai 2025 a modifié les conditions de scrutin pour les prochaines élections municipales de 2026. Désormais les communes de moins de 1 000 habitants seront également soumises au scrutin de liste. Il ne sera plus possible de panacher ou de rayer certains noms sur la liste, ni de se présenter individuellement.
- **Salle de Buxerolles** : la Commission de Sécurité départementale a réalisé sa visite réglementaire à la salle de Buxerolles et a émis un avis de conformité.
- **Panneaux photovoltaïques à l'école** : l'instruction du dossier avance, le contrat a été signé avec EDF

et les travaux sont envisagés pour les vacances de Toussaint 2025.

CONSEIL MUNICIPAL DU 29/08/25

Le Conseil Municipal s'est réuni vendredi 29 août 2025 en session ordinaire sous la présidence du Maire, Philippe CARTAILLER.

Absent(e)s excusé(e)s : Mme Stéphanie COUTURIER et M. Jérôme DUISARD

1. Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal

Les membres du Conseil Municipal approuvent à l'unanimité le compte-rendu du Conseil Municipal du 4 juillet 2025.

2. Désignation d'un secrétaire de séance

Mme Isabelle LUSSON est élue secrétaire de séance.

3. Choix des entreprises pour les travaux d'aménagement de sécurité pour le village de Buxerolles au titre des amendes de police.

Pour la réalisation du projet de sécurisation de la traversée de Buxerolles, deux entreprises ont déposé une offre de prix :

- Entreprise AXIMUM pour un montant de 3 974 € HT
- Entreprise PROBALIS pour un montant de 4 359,15 € HT

Après délibération, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de choisir l'entreprise AXIMUM.

4. Choix de l'entreprise pour les travaux de désamiantage de l'ancien silo à grains de Champeyroux

Suite au diagnostic "amiante", deux entreprises de désamiantage ont été sollicitées et ont fourni des devis :
- Entreprise ALARA DECONSTRUCTION pour un montant de 32 807,50 € HT
- Entreprise SARL AUVERGNE BATIMENT DESAMANTAGE pour un montant de 30 585 € HT

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, choisit l'entreprise SARL AUVERGNE BATIMENT DESAMANTAGE.

5. Choix de l'entreprise pour le démantèlement de l'ancien silo à grain de Champeyroux

Dans la continuité du désamiantage, deux entreprises ont fourni des devis pour le démantèlement du silo :
- Entreprise PARRA pour un montant de 21 000 € HT
- Entreprise ALARA pour un montant de 53 897,50 € HT
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré décide à l'unanimité de choisir l'entreprise PARRA.

6. Maîtrise d'œuvre avec ATTIS DESIGN pour

l'aménagement paysager suite à la démolition de l'ancien silo à grain de Champeyroux

Une fois les travaux de démantèlement et de désamiantage finis sur l'ancien silo à grain de Champeyroux, l'aménagement paysager pourra être réalisé. Le projet présenté en début d'année par ATTIS DESIGN ayant reçu l'approbation du Conseil Municipal, M. le Maire propose d'attribuer la maîtrise d'œuvre à ATTIS DESIGN.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité valide cette proposition pour un montant de 3 400 € HT.

7. Renouvellement adhésion à la mission relative à l'assistance retraite exercée par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Puy-de-Dôme

La convention passée avec le Centre de Gestion du Conseil Département du Puy-De-Dôme (CD63) concernant l'assistance retraite au profit des collectivités et établissements affiliés arrivant à son terme, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité le renouvellement de celle-ci.

8. Désignation d'un coordonnateur pour le recensement de 2026

Dans le cadre du recensement programmé début 2026 pour notre commune, un coordonnateur doit être désigner pour être le référent de l'INSEE.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal désigne à l'unanimité Mme Isabelle LUSSON comme coordonnateur pour la commune de Saint-Ignat.

Questions diverses

- **Association de pétanque** : M. le Président de l'association de pétanque a sollicité la mairie pour la réalisation d'un boulodrome adapté permettant l'organisation de tournois officiels. Après discussion, il apparaît que le budget 2025 étant clôturé, cette action n'est pas envisageable en 2025. Cependant une réflexion pourra être menée en 2026.
- **Curage des fossés** : la campagne de curage des fossés communaux devrait démarrer courant septembre.
- **Ecole** : à la demande des agents communaux de l'école, la Municipalité a décidé le remplacement du réfrigérateur de la cantine trop petit et du lave-linge particulièrement vétuste.

CONSEIL MUNICIPAL DU 26/09/25

Le Conseil Municipal s'est réuni vendredi 26 septembre 2025 en session ordinaire sous la présidence du Maire, Philippe CARTAILLER.

Absent(e)s excusé(e)s : MM. Lionel BOULON et Cyril PRUVOT

Avant de débiter la séance, M. le Maire propose l'ajout d'un point à l'ordre du jour accepté à l'unanimité.

1. Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal
Les membres du Conseil Municipal approuvent à l'unanimité le compte-rendu du Conseil Municipal du 29 août 2025.

2. Désignation d'un secrétaire de séance
Mme Isabelle LUSON est élue secrétaire de séance.

3. Avis sur le projet de modification de droit commun n°2 du PLUi
Suite à la mise en place du PLUi de RVL en mars 2023, des demandes de modification sont régulièrement déposées. Une deuxième série de modifications est proposée concernant des changements de destination de zonages sans modification des surfaces constructibles. Cependant, la mise au vote du projet a été retardée suite à la nécessité de mener une étude d'impact environnemental pour certains dossiers.
La validation de l'ensemble des modifications va être reportée au printemps 2026.

4. Avis sur la réglementation des boisements
Dans le cadre d'une procédure de révision de la réglementation des boisements menée par le Conseil Départemental, des documents cartographiques provisoires concernant notre commune ont été présentés aux conseillers municipaux ainsi que le détail des interdictions et restrictions proposées par celui-ci.
L'enquête publique correspondante s'est tenue du 16 juin 2025 au 17 juillet 2025.
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, a donné un avis favorable au projet.

5. Convention intercommunale d'attribution de RLV pour les logements sociaux
Afin de répondre aux obligations réglementaires qui incombent à RLV, une commission intercommunale sur le logement s'est réunie pour débiter et arbitrer sur la stratégie de la Communauté d'Agglomération en matière d'attribution de logement social et d'équilibre de peuplement du territoire. Ce travail collaboratif a débouché sur la rédaction de la Convention Intercommunale d'Attribution (CIA), qui définit les grandes orientations de la politique d'attribution du territoire et établit un plan d'actions pour les 6 années à venir.
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal a adopté la Convention Intercommunale d'Attribution des logements sociaux selon les critères définis.

6. Création d'un poste d'agent technique
Pour anticiper le prochain départ à la retraite d'un agent communal, M. le Maire propose la création d'un emploi permanent d'agent des interventions techniques polyvalent en milieu rural, correspondant aux grades

d'adjoint technique principal de 1ère classe ou adjoint technique principal de 2ème classe.
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, valide la création de l'emploi proposé.

Questions diverses
• Plan Communal de Sauvegarde : dans le cadre de la prévention des risques, chaque commune doit construire un Plan Communal de Sauvegarde (PCS) qui doit recenser les risques, les personnes en situation de fragilité, les moyens techniques publics ou privés à disposition et d'identifier des responsables et coordonnateurs. La commission chargée de rédiger ce document a présenté son travail en cours de finalisation à l'ensemble du Conseil Municipal.
• Recensement : le recensement de la population va se dérouler sur la commune de Saint-Ignat du 15 janvier au 17 février 2026. Deux agents recenseurs vont devoir être recrutés pour effectuer cette opération. Mme Isabelle LUSON a été désignée coordonnatrice et référente pour l'INSEE.
• Entretien des fossés : le Syndicat Rive Droite de la Morge devrait démarrer la campagne annuelle d'entretien. Il est toujours regrettable que certains propriétaires n'autorisent pas l'accès des engins sur leurs parcelles, ce qui nuit considérablement à la bonne réalisation de cette opération pourtant indispensable.
• Association Balinzat : la commune a été sollicitée par l'association BALINZAT pour organiser une balade découverte de la commune autour des villages de Buxerolles, Tyrande et Saint-Ignat d'environ 8 km. Une réunion de préparation devrait avoir lieu début novembre.

CONSEIL MUNICIPAL DU 31/10/25
Le Conseil Municipal s'est réuni vendredi 31 octobre 2025 en session ordinaire sous la présidence du Maire, M. Philippe CARTAILLER.

Absents excusés : Mme Isabelle LUSON, Mme Stéphanie COUTURIER et M. Didier BODIN.

1. Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal
Les membres du Conseil Municipal approuvent à l'unanimité le compte-rendu du Conseil Municipal du 26 septembre 2025.

2. Désignation d'un secrétaire de séance
Mme Nelly FAUCHEUX est élue secrétaire de séance.

3. Recrutement d'un vacataire pour le recensement de la population de la commune
En prévision du recensement de la population qui doit être opéré du 15 janvier au 14 février 2026, il est prévu de recruter deux vacataires en charge de cette mission (1

pour les villages de Champeyroux-Villeneuve l'Abbé et 1 pour les villages de Tyrande, Buxerolles, Saint-Ignat et la Côte Rouge). Le contrat durera du 2 janvier au 18 février. Il est proposé que chaque vacataire reçoive une rémunération nette de 1 500 € sur la période d'engagement.
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, autorise M. le Maire à recruter un vacataire aux conditions citées et à inscrire les crédits correspondants au budget.

4. Information du Conseil Municipal sur les décisions prises en matière de recrutement
M. le Maire informe le Conseil que la secrétaire de Mairie, actuellement titulaire du grade d'adjoint administratif principal de 1ère classe, voit son statut évoluer au grade de rédacteur territorial, ayant désormais acquis les formations nécessaires, à compter du 1er novembre 2025. Sa durée de travail hebdomadaire sera aussi portée à 35h par semaine.

5. Modification des horaires d'ouverture de la Mairie
Compte tenu de l'évolution du temps de travail hebdomadaire de la secrétaire de Mairie et des besoins de la population, les horaires d'ouverture de la Mairie au public sont modifiés à compter du 1er novembre :
Lundi : 14h-17h / Mardi : 10h-12h / Mercredi : 9h-12h / Jeudi : 14h-18h30.
A noter que le créneau du samedi matin (1 fois par mois) est supprimé, le taux de fréquentation étant très faible ce jour-là.

6. Cérémonie du 11 Novembre
Les élus sont conviés à se réunir le 11 novembre à 10h pour préparer le vin d'honneur traditionnellement offert aux habitants après la commémoration de 10h30.

Questions diverses
• Panneaux photovoltaïques de l'école : les travaux de pose ont été réalisés la première semaine des vacances d'automne, conformément au planning. Ils seront officiellement opérationnels après la visite de mise en route d'Enedis.
• Comptes-rendus de réunions de commissions RLV : des élus font des comptes-rendus à leurs collègues de réunions de commissions RLV ou de syndicats auxquelles ils ont assisté : CLECT, Sport, Syndicat Basse Limagne (eau potable), Syndicat Rive Droite de la Morge, ...
• Nouveau parcours Balinzat : suite au projet de l'association Balinzat de créer un nouveau parcours de randonnée sur notre territoire, une nouvelle réunion est prévue fin novembre, début décembre avec les élus en charge de ce dossier.

Enfouissement des réseaux secs à Tyrande

Une 2ème tranche de travaux

L'année 2025 a vu se réaliser la deuxième phase d'enfouissement des réseaux secs et la pose des candélabres (ampoules LED économisant l'énergie) au hameau de Tyrande. Commandés par la commune, ils ont pour maître d'œuvre le syndicat Territoire d'Energie 63, et sont réalisés par l'entreprise Eiffage et ses sous-traitants. Désormais, les habitants de Tyrande espèrent être rapidement

raccordés à la fibre. La convention de financement de travaux d'éclairage public d'intérêt communal estimée sur devis à 88 000 € HT organise le financement pour moitié par le syndicat Territoire d'Energie 63 et pour l'autre moitié par la commune via un fond de concours.



Travaux de voirie à Villeneuve l'Abbé et Champeyroux

Suite aux travaux sur le réseau d'eau réalisé en 2024, la commune a engagé la réfection de la voirie de l'impasse Saint-Abdon à Villeneuve l'Abbé et de l'impasse des Sources à Champeyroux. Les travaux ont été réalisés par l'entreprise EUROVIA pour un montant de 34 149 € HT à Villeneuve l'Abbé et de 8 520 € HT à Champeyroux. L'entreprise TREYVE PAYSAGES a également été retenue pour l'aménagement paysager et la création de places de stationnement à l'entrée de l'impasse Saint-Abdon pour un montant de 3 985 € HT.



Ancien silo à grains de Champeyroux : « Bientôt un nouvel espace de vie »

Quand, en 2024, le propriétaire de l'ancien silo à grains de Champeyroux a proposé à la commune de racheter ce bâtiment, M. le Maire y a vu l'opportunité d'améliorer le cadre de vie des habitants du village.

En effet, après avoir acheté ce bâtiment haut devenu dangereux, le projet fut de le détruire pour laisser place à un espace paysagé. De l'amiante étant présente dans le bâtiment, des travaux en deux phases doivent être réalisés (coût total de 51 585 € HT), avec une fin prévue pour début 2026 :

- Le désamiantage, par l'entreprise SARL Auvergne Bâtiment (30 585 € HT)
- Le démantèlement, par l'entreprise PARRA (21 000 € HT).

L'entreprise Attis Design s'est ensuite vu attribuer la maîtrise d'œuvre de la dernière étape de ce projet, qui consiste à réaliser un espace paysagé sur l'emplacement laissé libre, qui offrira un lieu de détente, de rencontre et de nature à tous les habitants.



Entretien des chemins ruraux en 2025

Cette année la commune a fait remettre en état par l'entreprise PARRA Richard 13 chemins ruraux situés dans les six villages de la commune soit une longueur de 4,9 km. En fonction du niveau de dégradation, différents matériaux sont employés ; pour cette campagne, 10 camions de robotage (fournis par la commune) 40 tonnes de concassé 0/25 de Vensat, 80 tonnes de concassé 0/40 de Blot ont été nécessaires.

En complément des routes départementales,

les chemins ruraux assurent un maillage de communication entre les différents villages. Ils sont utilisés non seulement par les agriculteurs mais aussi par les promeneurs à pied ou à vélo ainsi que par de nombreux automobilistes. En 2025, leur entretien a coûté 13 300 € HT.

A Tyrande : Chemin Tyrande face au stop, Chemin direction Pagnant : Chemin direction Maringues, Chemin des Girardes, Chemin station d'épuration –Tyrande soit 2800 m

A Champeyroux : Chemin les Vallots : 250 m

A Villeneuve l'Abbé : Chemin face à la carrière, Chemin carrière d'Entraigues, Chemin du maraîcher, soit 850 m

A Saint-Ignat : Chemin du lavoir, soit 300 m

A Buxerolles : Chemin traverse, Chemin sous pylône, soit 800 m

A La Côte Rouge : Chemin de Beaulieu, soit 400 m



Travaux d'alimentation d'eau 2025

Cette année le Syndicat Mixte de l'Eau et de l'Assainissement de Basse Limagne (service public d'eau potable) a remplacé 12 branchements plomb sur la commune de Saint-Ignat dont 8 à Tyrande. Dans ce même village, 230 m de canalisation ont été remplacés rue du Désir par l'entreprise SADE.

Une purge a été installée au bout de la rue du Coin Volant, ainsi qu'une ventouse dans un regard au carrefour de la rue du Désir et de la rue des Dames. Le syndicat a également pris à son compte les réfections de chaussée.

La commune a profité de ces travaux pour poser un poteau d'incendie à l'entrée du village pour la somme de 2 280 € TTC.



Curage des fossés

Un entretien régulier nécessaire pour la prévention des risques.

Comme chaque année, le Syndicat Intercommunal Rive Droite de la Morge a fait réaliser le curage de 4 900 m. linéaires sur notre commune.

Cet entretien permet un meilleur écoulement des eaux et peut éviter les inondations des terres agricoles et parfois des habitations. Il appartient à chaque commune de planifier ces interventions. Les charges de participation des communes sont calculées sur la base du nombre d'habitants et des km de fossés à entretenir.

En 2025, le coût des travaux pour l'ensemble des 22 communes du syndicat s'élève à 131 691,38 € HT.



Inauguration des aménagements paysagers des abords de la salle polyvalente de Saint-Ignat

Un projet conçu en tenant compte des évolutions climatiques

Vendredi 11 avril, en présence de Mme la Sous-Préfète de Riom, M. le Député de la circonscription, M. le Président du Conseil Départemental, M. le Président de RLV, Mme et MM. les Conseillers Départementaux du canton et des Maires des communes alentours, M. le Maire, entouré de son Conseil Municipal, a inauguré les aménagements paysagers des abords de la salle polyvalente. Ce chantier a été initié dans la continuité de la rénovation de la salle réalisée en 2019/2020. Il n'était pas simplement question de créer un parking mais également d'offrir à tous les utilisateurs du lieu un espace paysager apportant ombre et fraîcheur.

Le choix de la maîtrise d'œuvre s'est naturellement orienté vers un architecte paysagiste : le cabinet de l'architecte Lise Marchal a été retenu fin 2022.

Le parking, intégré à l'aménagement paysager, a été réalisé avec une surface perméable sans aucun rejet d'eau pluviale dans les réseaux, celle-ci étant drainée dans un puits perdu. Des bacs d'ornement ont été installés sur le parvis de la salle pour en sécuriser l'entrée et sur le côté un muret offrira la possibilité de s'asseoir à l'ombre des arbres.

Le chantier a démarré en septembre 2024 et les trois entreprises retenues sous la coordination de l'architecte paysagiste ont réalisé le chantier dans les délais.

Coût total de l'opération : 201 355 € HT, répartis comme suit :
- Maîtrise d'œuvre : 11 527 € HT
- Eurovia : 129 592 € HT
- Durand pavage : 38 712 € HT
- Treyve paysages : 21 523 € HT

Les subventions obtenues :
- Fonds d'Intervention Communal (Département) : 78 378 €
- DETR (Etat) : 55 729 €
- Fonds de concours RLV : 16 432 €

Soit un autofinancement de **50 816 €.**



Centenaire de Mme Marcelle CHEMINAT

A l'initiative de la commune, M. le Maire, l'équipe municipale et les membres du CCAS étaient réunis autour de Mme Marcelle Cheminat pour fêter comme il se doit son centenaire, le 5ème dans la commune depuis 2002.

Une cinquantaine de personnes ont ainsi rendu hommage à Marcelle et ont échangé leurs souvenirs autour d'un apéritif offert par la Municipalité.

Discours de Monsieur le Maire, Philippe Cartailier

« En ce 15 mars 2025, nous fêtons l'anniversaire de Madame Marcelle Cheminat, née Gerzat le 13 mars 1925 à Champeyroux, entourée de sa famille et de Cécile Ramillien, sa cousine, âgée de 103 ans.

Marcelle est née dans une famille d'agriculteurs. Avec sa grande sœur, elle a été élevée par son papa suite au décès très jeune de sa maman. Après ses études au pensionnat Saint-Joseph de Maringues où la vie était triste et austère, elle revient chez elle et participe à la vie de la ferme et aux tâches ménagères, mais ce qu'elle préfère, c'est aider son père aux travaux des champs, respirer le grand air et être au contact de la nature. Quelques années plus tard, elle épouse Antoine, son voisin, le 21 octobre

1952 à Saint-Ignat. Après un stage à Saint-Etienne pour découvrir son nouveau métier, elle devient co-gérante avec son époux d'une succursale Casino à Randan pendant 30 ans. C'est un grand changement pour Marcelle qui doit s'adapter à l'amplitude des horaires, à la clientèle, la gestion du magasin et concilier sa vie de famille après l'arrivée de deux enfants, Joël et Elisabeth, qui font la joie du foyer.

Marcelle a de très bonnes relations avec ses voisins, et se fait de nombreux amis parmi ses clients fidèles. Le couple est très estimé, bien intégré et participe activement à la vie associative.

Marcelle aime voyager et découvrir de nouveaux pays : Etats-Unis, Egypte, Martinique... Elle fera même un voyage inédit en Concorde entre Clermont-Ferrand et Marrakech. Que de beaux souvenirs !

En 1983, à l'heure de la retraite, Marcelle retrouve, avec son mari, son village natal avec beaucoup de plaisir. C'est un retour aux sources. Quelle joie pour Marcelle de cultiver son jardin, de vivre avec la nature. Elle aime partager ses fleurs et ses légumes avec ses amies. Elle est heureuse et peut profiter et voir grandir ses deux petites filles, Myriam et Christelle.

Toujours active, elle fait partie du club de l'amitié, elle est accueillante, empathique

et d'un naturel gai. Marcelle est toujours présente et seconde avec discrétion son mari Antoine, (décédé en 2017), adjoint au maire et correspondant local du journal La Montagne pendant de nombreuses années. Alors qu'il était 1er adjoint, Antoine a créé le bulletin municipal en 1983. Marcelle prend part activement avec son mari à la rédaction d'un poème sur leur village natal de Champeyroux qui paraîtra dans le bulletin municipal (cf. ci-dessous).

Marcelle n'oublie jamais de parcourir son journal La Montagne pour rester informée. Elle aime la lecture, les mots fléchés, la télévision et ses fleurs, sa grande passion. Elle en a des choses à raconter à ses petites-filles et arrières petits fils Axel et Maël. Elle a aussi vu les progrès arriver à une vitesse vertigineuse.

Nous lui souhaitons un très joyeux anniversaire et encore de belles années dans son beau village, bien entourée par les siens.»

MON BEAU VILLAGE DE CHAMPEYROUX

Doux berceau où je suis né,
Où j'ai vécu mes jeunes années,
Fait les rêves les plus fous
Et gardé les souvenirs les plus doux.

Puis un jour j'ai dû t'abandonner,
Pour aller ailleurs travailler
Pour gagner mon pain quotidien,
Ici, je n'en avais pas les moyens.

Mais je ne t'ai jamais oublié,
Quand l'heure de la retraite a sonné,
Bien vite vers toi, je suis revenu
En véritable ami tu m'as reçu.

Je me rappelle la brave demoiselle
Qui faisait l'école maternelle,
Veillant tendrement sur les enfants
Pendant que les parents trimaient aux champs.

J'aime me promener dans ta vaste clairière
Où poussent maintes violettes printanières.
En écoutant le chant mélodieux des oiseaux.
La brise et le doux murmure du ruisseau.

Je connais tous tes sentiers,
Je les ai parcourus l'hiver, l'été,
Ta grande plaine, tes champs de blé
Et tes vignes aux grappes dorées.

Sur les rives de la Morge où il fait bon pêcher.
Site idéal à travers près et bois parfumés.
Tes riches ombrages et tes mille fleurs sauvages
Veulent à jamais me faire oublier mon âge.

Un jour je te quitterai définitivement,
Je te dirai adieu tout simplement.
D'autres après moi t'aimeront beaucoup
Et souvent rediront ton nom si doux,
MON CHAMPEYROUX.



Le CCAS Repas des aînés

De nombreux habitants et habitantes de la commune âgés de plus de 65 ans avaient répondu à l'invitation au repas des aînés ce samedi 14 décembre 2024. 80 personnes étaient présentes et ont partagé dans la bonne humeur l'excellent repas, toujours préparé par le traiteur « le Gourmet Fiolant » et servi par les membres du CCAS (bénévoles et élus).

Comme chaque année, une délégation des membres du CCAS, accompagnée de M. le Maire, s'est déplacée à Ebreuil pour choisir le menu avec le souci de faire plaisir à tous.

La composition de cette assemblée évolue chaque année avec les nouveaux arrivants dans la classe d'âge que nous accueillons avec

plaisir, mais aussi le départ des plus âgés qui pour certains malheureusement nous ont quitté, ou ne peuvent plus se déplacer ou encore sont partis en maison de retraite. Pour tous ceux qui ne peuvent plus venir, la Mairie reste attentive et il leur sera apporté un colis de dégustation ou un petit paquet de friandises pour ceux qui résident désormais en EHPAD.



Présentation des vœux 2025



M. le Maire, l'ensemble du Conseil Municipal et les membres du CCAS avaient réuni autour d'eux les acteurs et partenaires de la vie locale : M. le Député suppléant, élus des communes et collectivités alentours, pompiers, personnels communaux, présidents ou membres d'associations, bénévoles de la médiathèque, enseignantes de l'école communale, les artisans et entreprises qui ont réalisé des chantiers durant l'année, pour présenter leurs vœux et célébrer autour d'un verre de l'amitié la nouvelle année.

Dans son discours, M. le Maire a évoqué la situation globale assez morose et les baisses sensibles des dotations et subventions. Cependant, les finances de la commune restent saines et ont permis de maintenir en 2024 les travaux réguliers d'entretien des voiries, chemins

et des fossés, des salles communales avec notamment le remplacement des huisseries dans les salles de Buxerolles et de Villeneuve. M. le Maire a ensuite remercié l'Etat, le Conseil Départemental et RLV pour les subventions accordées dans le cadre des travaux d'aménagement des abords de la salle polyvalente de Saint-Ignat qui se sont élevées à 78% du coût des travaux, ce qui est assez exceptionnel. Ce gros chantier est pratiquement fini, il reste à réaliser la pose des candélabres solaires. Le projet a été conçu en tenant compte des nouvelles conditions climatiques, et au-delà de l'aménagement général, il intègre la nécessité de créer des aires ombragées et d'optimiser

la récupération de l'eau de pluie avec des sols perméables et un drainage vers un puits perdu, sans rejet dans le réseau d'assainissement. Le chantier s'est particulièrement bien déroulé, dans les temps et avec une bonne coordination de tous les intervenants. M. le Maire a ensuite évoqué les projets à venir, en particulier la démolition de l'ancien silo à grains de Champeyroux. Ce sera une opération délicate en raison de la présence importante d'amiante mais cela permettra ensuite de repenser l'aménagement des abords de la salle du village. Les discussions et échanges se sont prolongés dans une ambiance chaleureuse.



Sapeurs-Pompiers

Une année se clôture pour notre caserne de Saint-Ignat / Surat / Saint-Laure avec comme point d'orgue une vague de recrutement : pas moins de 7 nouvelles recrues, de quoi assurer un bel avenir.

Après avoir fait valoir ses droits à la retraite, bien mérités, Stéphanie Couturier a laissé place à Nicolas Gendre au poste d'adjoint au chef de centre afin de suppléer Jean-Pierre Bellan dans ses activités.

Le nombre d'interventions en légère baisse est ressenti aussi au niveau départemental. Malgré cela, nous avons pu renforcer différents centres lors d'événements exceptionnels : intempéries sur le secteur de Riom, incendie sur la commune de Châteldon, ... tout en assurant les interventions sur nos communes.

Du côté des festivités de l'amicale, nous avons pris la décision de nous laisser une année « plus tranquille » afin d'essayer de mieux vous satisfaire. Nous sommes partis une semaine à Madère, actifs et retraités, voyage que jeunes et moins jeunes ont apprécié !

nos habitudes de travail du fait d'un nouveau Règlement Opérationnel à compter du 1^{er} janvier. Ce sera également une année charnière pour nos municipalités avec les élections municipales.

Nous aimerions sincèrement remercier nos 3 municipalités actuelles qui nous ont soutenues et bien plus encore quand nous en avons besoin.

A vous, chers habitants, également un immense merci pour l'accueil et le soutien que vous nous apportez.

L'ensemble des Sapeurs-Pompiers de Saint-Ignat / Surat / Saint-Laure



2026 sera marquée par une modification significative de nos manières de fonctionner et

Concert à Saint-Ignat 11 mai 2025

Une parenthèse enchantée dans un cadre unique.

Cette année encore les organisateurs du festival Graines de Son ont sollicité la mairie pour organiser un concert dans l'église communale. Ce festival, qui a eu lieu sur la première quinzaine de mai, est porté par l'école de musique d'Ennezat et permet à la musique de voyager sur notre territoire, tantôt chez l'habitant, tantôt dans des salles des fêtes ou encore des églises.

Alors que le froid exceptionnel et l'humidité de ce 11 mai ont tout d'abord fait craindre que le concert ne puisse avoir lieu (et oui, les instruments sont frileux eux aussi), c'est un public nombreux qui a assisté à ce concert singulier, dans la belle église de Saint-Ignat.

Rapidement la complicité de ce duo de virtuoses s'est imposée : la douce mélancolie de la guitare classique de Philippe Guidat a été mise en puissance par les percussions

de Mag Mookan. Ces deux passionnés ont livré des compositions personnelles, avec de belles envolées qui ont fait vibrer un public conquis et subjugué.

Pour clore ce beau moment, les jeunes de la classe de guitare de l'école de musique d'Ennezat ont joué 2 morceaux eux aussi très appréciés.

Merci à Graines de Son pour ces belles découvertes !



Le Conseil Municipal de Saint-Ignat à l'Assemblée Nationale, ou «Les élus in Paris»

Les 15 et 16 octobre 2025, une majorité des élus du Conseil Municipal accompagnés de leurs conjoints(es), s'est rendue à Paris pour visiter le Palais Bourbon. Ils ont été accueillis par Julien Brugerolles, député de la 5ème circonscription du Puy-de-Dôme et son attachée parlementaire. Accompagnés d'une guide, ils ont pu découvrir les différents lieux de ce magnifique édifice riche d'histoire et ont eu le privilège de dîner au restaurant de l'Assemblée avec Monsieur le Député, et André Chassaigne, député honoraire, venu les rejoindre alors qu'il était en réunion à proximité. Après 5 années de travail ensemble pour la commune, cette sortie, financée par les deniers personnels de chacun, a été l'occasion pour les élus de se retrouver dans un cadre plus convivial et de partager 2 jours de détente et de bonne humeur en visitant Paris.



École communale Infos de la mairie

Notre municipalité a à cœur de continuer d'améliorer le confort des enfants à l'école. Cette année la climatisation a été installée dans le nouveau bâtiment et a permis aux élèves d'être accueillis lors de la vague de chaleur, alors que d'autres communes voisines ont dû fermer momentanément des classes.

Pour rappel, les frais de fonctionnement de l'école regroupent les salaires des agents municipaux, les charges de fonctionnement des bâtiments, les assurances, les frais de fournitures, etc. Pour cette année scolaire, les coûts de fonctionnement pour un élève en primaire s'élèvent à 1 578 € ; les frais pour un élève en maternelle s'élèvent à 2 550 €. En l'état, le budget communal ne permet pas l'embauche de plus de personnel

pour assurer la garderie et la cantine, même si le nombre d'enfants augmente. Nous souhaitons appeler à la solidarité des parents et leur demandons de venir chercher leurs enfants dès que possible afin d'éviter un trop grand nombre d'enfants en garderie le soir.

Bibliothèque – rappel des horaires

Garderie :
Matin - 7h20 à 8h20.....1,60 €
Soir - 16h00 à 18h301,60 €
Soit 3,20 € la journée

Cantine :
Repas enfant.....4,21 €
Repas adulte.....5,48 €



Mot des enseignantes

« Pour bien apprendre, il faut se sentir bien. »



enfants retrouvent ensuite au collège), sont également très appréciées. Elle vient animer des ateliers autour de l'alimentation, du sommeil, des écrans, des gestes de premiers secours, de l'intimité et de la puberté en fonction de l'âge des enfants.

• Bien dans sa cour : les enseignantes réfléchissaient depuis plusieurs années à un aménagement de la cour qui favoriserait le bien être des enfants, leur permettrait de se poser quand ils en auraient besoin tout en stimulant leurs interactions et leur imagination. Grâce à une belle participation de l'Association des Parents d'Elèves et de la coopérative scolaire, c'est chose faite ! Un coin herbe a été installé avec des assises confortables et des jeux de cour coopératifs ; des tourets et des palettes ont été transformés en table de jeux et circuit voitures ; des bacs à plantations ont pris place dans la cour ! Les enseignantes remercient vivement les parents bricoleurs qui leur ont prêté main forte pour ces installations. Les enfants ont très vite investi cet espace qu'ils apprécient ! (Photo 1)

• Bien dans son corps : l'école bénéficie de deux intervenantes en sport, Laurianne et Sabine, qui font découvrir plusieurs activités physiques aux enfants, les sensibilisent à leur santé et proposent chaque année des rencontres inter-écoles qui sont toujours une réussite (activités athlétiques, cross...). De plus, les deux classes de grands ont pu bénéficier en 2024-2025 de la salle de tir à l'arc de Riom, ce qui représente un vrai plus pour la pratique de cette activité. Les interventions de notre infirmière scolaire, Sylvie (infirmière que les

enfants retrouvent ensuite au collège), sont également très appréciées. Elle vient animer des ateliers autour de l'alimentation, du sommeil, des écrans, des gestes de premiers secours, de l'intimité et de la puberté en fonction de l'âge des enfants.

• Bien dans sa tête : chaque enseignante travaille en classe sur la bienveillance entre élèves afin de les amener à savoir faire preuve d'empathie, à tenir compte des autres autant que de soi, ce qui contribue à développer un climat plus serein en classe et dans la cour. Les interactions entre les différentes classes autour des thèmes étudiés sont valorisées et appréciées par les enfants. L'ouverture culturelle avec les séances de l'intervenante en musique Anne, les visites au musée Mandet et à la médiathèque de Riom et la pédagogie de projet menée par les enseignantes contribuent aussi à ce bien-être. Après avoir valorisé une année de travail sur la nature, avec notamment une sortie à Paléopolis pour les plus jeunes, à l'école des sciences pour les GS/CP/CE, et un séjour avec nuitée à Beauval et au château de Chambord pour les plus grands, le thème retenu cette année est celui des « contes traditionnels à croquer ». Les enfants sont amenés à (re)découvrir leur patrimoine entre autres grâce aux interventions de Françoise et de ses « cercles conteurs » et à s'interroger sur les bonnes pratiques alimentaires grâce à un partenariat avec une équipe de professionnels autour du projet « Mission alimentation : à la conquête de mon assiette ». L'année a brillamment commencé avec une sortie de toute l'école dans la Creuse au Château de Tercilat, lieu qui abrite encore les personnages des contes traditionnels que nous avons tant aimés !

Bibliothèque – rappel des horaires

Lundi de 10h à 12h
Mercredi de 16h30 à 18h30
Des fermetures sont possibles pendant les vacances scolaires (information affichée sur la porte de la bibliothèque).

Adresse et contact :
Place de la Mairie (à l'arrière de la mairie)
Tél : 04 73 28 20 94
Mail : bib-stignat@riv.eu



Cérémonies de commémoration

« Effort de guerre » et « effort de mémoire »

Effort de guerre : on entend souvent ces mots pour illustrer l'engagement des pays et de leurs populations pour soutenir les armées parties combattre un ennemi. Pendant les deux dernières guerres mondiales, il y a eu les mobilisations sociales et économiques, qui ont permis entre autres l'enrôlement de nombreux civils, d'apporter des soins aux blessés, de remplacer les ouvriers partis au front, l'organisation de la résistance, le soutien financier civil aux dépenses militaires. Bien sûr, il y a aussi eu la mobilisation industrielle, qui a réorienté la production des usines pour combler les besoins en armements ou en matériel nécessaire à la poursuite des conflits, ou la reconstruction des infrastructures abîmées par les combats.

Mais maintenant, près d'un siècle plus tard, c'est à nous de faire un effort, un effort pour se souvenir.

C'est à nous, générations qui n'avons pas connu ces temps difficiles, de montrer qu'on n'oublie pas ces mobilisations : en assistant aux cérémonies de commémoration des guerres passées, on rend un juste hommage à tous ces combattants de guerre et ces combattants de l'ombre qui ont cru à un futur possible et qui ont permis à notre présent d'exister.

Alors, à vous, habitants de Saint-Ignat qui venez toujours nombreux célébrer ces armistices, nous vous disons MERCI ; merci de votre présence, merci de votre effort de mémoire.



Association des parents d'élèves

Des étoiles dans les yeux des écoliers !



L'Association des Parents d'Elèves a contribué à la réalisation de nombreux projets pédagogiques durant l'année scolaire 2024-2025 grâce au succès de chacune de nos manifestations : la bourse aux jouets, le loto, la vente de plants, la tombola poulets fermiers et la kermesse qui a clôturé l'année dans une ambiance festive. Ce dernier événement a aussi été l'occasion pour les plus petits de repartir avec leur cliché en compagnie de Marcus de la Pat' Patrouille !

L'APE est très fière de pouvoir participer à ces projets fort enrichissants pour nos enfants. Ces derniers ont été bien gâtés par le Père-Noël. L'homme barbu a offert un après-midi spectacle à toutes les classes et un goûter en sa présence durant lequel il en a profité pour offrir une table de tennis de table pour la garderie de l'école.

Les institutrices avaient pour projet de réaménager la cour de l'école en installant un coin détente avec gazon synthétique, customisation de caisses à pomme en jardinières, installation de fauteuils d'appoint pour se reposer. Nous sommes heureux d'avoir contribué à l'achat de différents articles pour le mobilier et pour les activités.

Les élèves de CE1, CE2, CM1 et CM2 sont partis 2 jours pour découvrir le Château de Chambord et le Zoo de Beauval. Ils ont pu savourer leur pique-nique dans les magnifiques jardins du château et ont participé à différents ateliers. La soirée s'est déroulée dans un centre d'hébergement où le thème était la Renaissance. Petits et grands se sont vêtus de jolies tenues d'époque et ont dégusté un repas typique sans couverts.

Le zoo de Beauval a émerveillé tout le monde ! Les oiseaux leur en ont mis plein les yeux durant leur spectacle, les pandas ont aussi eu droit à leur côte de popularité avec les enfants de l'école. Ce fut un séjour riche en découvertes, partages et rigolades !

Pour les enfants de maternelle et de CP, le bus a pris la direction de l'Allier pour les amener à Paléopolis : parc emblématique de la région consacré aux dinosaures. Là, les élèves ont pu s'initier aux fouilles type archéologiques. Un second atelier portait sur la découverte des dinosaures : les différentes familles, leur alimentation... Les petites jambes ont pu reprendre des forces en dégustant leur pique-nique sous un magnifique soleil !

Pour débiter cette nouvelle année scolaire, les élèves se sont dirigés à Tercillat en Creuse. Petits



et grands ont pu visiter le château du Puy où ils ont découvert de magnifiques costumes et assisté à un spectacle sur le thème des Fables de La Fontaine et des contes traditionnels. Une journée de plus durant laquelle les enfants ont créé de jolis souvenirs.

Le bureau de l'APE tient à remercier toutes les personnes qui nous soutiennent et nous aident, les parents d'école, les institutrices, les ATSEM et la municipalité.

Des remerciements particuliers cette année pour Laëtitia Alexandre pour son engagement, son dévouement et son dynamisme en tant que Présidente depuis de nombreuses années.

Nous vous souhaitons une très belle année 2026 remplie de réussite, d'une bonne santé, de bonheur et d'épanouissements !



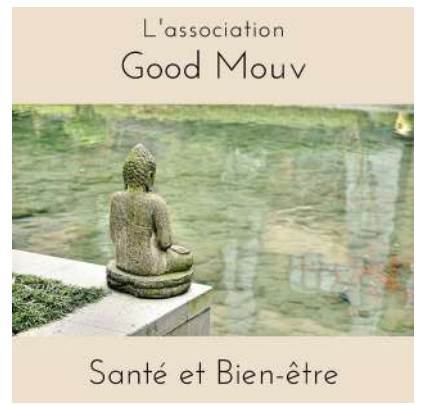
L'association GOOD MOUV

L'association **GOOD MOUV** a été créée dans une volonté de mettre à l'honneur la Santé et le Bien-Être au plus près de chez soi, en proposant dans un premier temps, des activités de relaxation basées sur la sonothérapie, et notamment des voyages sonores.

En quoi consiste alors ces voyages sonores ? C'est une technique de relaxation ancestrale qui permet au corps et au mental de se relâcher instantanément, grâce aux sons et vibrations issus de différents instruments de musique comme des bols tibétains, des gongs, des carillons et bien d'autres instruments. Confortablement installés sur votre tapis, les ondes et vibrations vont alors se propager tout en douceur à l'intérieur de votre corps, et ainsi dénouer toutes les zones de tension qu'elles vont rencontrer. Votre mental sera également mis sur pause grâce aux différentes fréquences émises par les instruments, permettant ainsi un lâcher-prise global.

Ces voyages sonores sont proposés tous les derniers mercredis du mois. Nous vous accueillons sur réservation pour une séance de 20h à 21h30, à la salle des fêtes de Saint-Ignat, au tarif inchangé de 25 € la séance. Il n'y a pas d'engagement à l'année. Chacun a donc la possibilité de venir seulement lorsqu'il le souhaite, sur réservation.

Pour toutes questions relatives à ces voyages sonores (par ex. contre-indications) n'hésitez pas à contacter Folavril au 06.69.57.35.22. Dans l'attente de vous rencontrer et vous faire découvrir les voyages sonores et leurs bienfaits, nous vous souhaitons le meilleur pour 2026. Prenez bien soin de vous et à bientôt !



Comité paroissal Le Pélé VTT Auvergne 63 est passé par Saint-Ignat le mercredi 16 juillet 2025



Il s'agit d'un pèlerinage / camp itinérant. Le séjour est d'une durée de 5 jours pour les pédalants (collégiens), de 7 jours pour les Staffs (lycéens), les animateurs et l'ensemble des bénévoles, accompagnés cet été par 5 séminaristes et prêtres de notre diocèse. L'objectif du Pélé VTT est de pédaler vers un sanctuaire marial diocésain. Environ 140 personnes ont participé cette année, avec pour point de départ Pont de Dore jusqu'à Vensat.

Nous disposons d'une logistique permettant d'accueillir quotidiennement les jeunes sous tente. Le logement sous tente est à privilégier car il permet au jeune de vivre une aventure souvent nouvelle et attirante, même si cela nécessite un effort pour l'organisation. Cela permet aussi aux lycéens de vivre de manière concrète cette contrainte comme un service. Le camp « Pélé VTT » s'adresse à des jeunes de deux tranches d'âge différentes, chacune ayant une structure spécifique, et pour qui il est nécessaire de concevoir des objectifs propres. Par-là, chaque jeune doit vivre une progression générale pendant le camp. C'est-à-dire qu'il ne leur est demandé ni de niveau de départ, ni de niveau d'arrivée, mais qu'ils désirent progresser. Les jeunes sont naturellement curieux, mais connaissent rarement leur environnement proche. Notre objectif est que le jeune découvre les richesses culturelles et

patrimoniales de son département, et se les approprie comme faisant partie de ses racines. À cette fin, nous leur proposons d'explorer la région en découvrant de nombreux sites et curiosités, d'entrer en relation avec les personnes sur le parcours. Merci à tous les acteurs de la commune qui les ont accueillis et parfois orienté dans la plaine de la Limagne. L'aventure continue et en 2026, une nouvelle équipe prépare déjà la prochaine édition du 11 au 17 juillet 2026.

CONTACT :
pelevttauvergne63@gmail.com
<https://www.pele-vtt.fr> ou s'adresser à la Maison paroissiale d'Ennezat - 2 rue des bordets

Paroisse St Michel en Limagne Noire

Equipe des prêtres présents sur la Paroisse St Michel

Père Vessuraja INNACI
Cure de la paroisse

Père Boniface QUEDRAOGO
Prêtre coopérateur

Père Marcen KIZOZI
Prêtre coopérateur

Richard MARTZ,
Diacre référent sur la paroisse St Michel

La paroisse vous accueille et vous écoute pour toutes vos demandes (baptême, mariage, messe), vous pouvez contacter l'accueil paroissial.

Pour les obsèques, merci de contacter Mme Marie-Jo Parrot : 06 15 30 02 56

Accueil paroissial

- Mercredi : 10h00 à 12h00 et 15h00 à 18h00
- Vendredi 16h30 à 18h30 et sur rendez-vous

Adresse :
2, rue des Bordets, 63720 Ennezat
Tel : 04.73.63.80.30
Mail : paroisse-st-michel63@wanadoo.fr

Anciens combattants

Le 25 août 1945, une croix a été érigée à Orcival par d'anciens combattants. Un groupe d'hommes et de femmes, sous l'égide de Monseigneur Piguet, évêque de Clermont et ancien déporté à Dachau, faisaient dresser une croix en chêne massif de 7 m de haut. Pendant de nombreuses années, des milliers d'anciens déportés et prisonniers vinrent s'y recueillir, en remerciement de leur libération. Mais le temps a abîmé le bois de cette croix. En 2024 des hommes et des femmes, et des anciens combattants de tous âges et des anciens combattants de différentes associations, ont décidé de la remplacer, installant une nouvelle croix, toujours en chêne. Cette nouvelle croix a été bénie le 15 août 2025, en vue de perpétuer ce pèlerinage.



Repas de chasse de la Société de Saint-Ignat Tyrande et Bruxerolles

Le 1^{er} mars, une quarantaine de propriétaires terriens et de chasseurs se sont retrouvés à la salle de Saint-Ignat pour le repas annuel de la société de chasse. Des remerciements ont été adressés à Monsieur le Maire, pour sa présence, le prêt de la salle des fêtes et son engagement dans la plantation d'une haie, avec la participation des enfants des écoles et la société de chasse de Champeyroux. Dans le mot d'accueil, il a été question du soutien et de la défense de la ruralité et de ses valeurs qui forment un socle des traditions. A nous chasseurs de transmettre à nos enfants et petits-enfants cet héritage culturel, social et économique car comment savoir où l'on va, sans savoir d'où l'on vient. A l'heure de l'ordinateur spatial, de la fameuse firme à la pomme, deux mondes s'observent sans vraiment se comprendre. Loin des clichés, il est temps d'expliquer la chasse. Le contact avec la nature est pour nous une évasion buissonnière vers un refuge naturel et familial, fuyant une société déboussolante. Notre passion bien ancrée, nous la manifestons tout le long de l'année, entre chasse et régulation, comme un réel art de vivre. En 1896 à Cleveland, Sitting Bull disait au Président des Etats-Unis : « Quand le dernier arbre sera abattu, la dernière rivière



empoisonnée, le dernier poisson capturé, alors seulement vous vous apercevrez que l'argent ne se mange pas ». Ainsi, parlait le vieil Indien, pour défendre son territoire que les hommes blancs avaient détruit et volé. Puis la convivialité et les bonnes histoires ont vite pris le pas sur la laideur du monde actuel. Le repas, principalement à base de gibier, était servi par les chasseurs.



Comme à la maison

Cette année, Comme à la Maison a organisé, avec le soutien financier de la Mairie de Saint-Ignat, une soirée dans le courant du mois d'Octobre qui fût un véritable succès puisque nous étions complets avec la présence d'une trentaine de personnes comprenant des habitués mais aussi de nouvelles têtes. Pour rappel, notre concept a pour but de proposer un concert chez l'habitant suivi d'une auberge espagnole où chacun peut montrer ses talents culinaires pour le plus grand plaisir des papilles. L'artiste de Saint-Laure, Cyril GO, a assuré la première partie de soirée grâce à ses chansons émouvantes et captivantes. Le groupe local Les Anges Ailleurs, après un an de travail en studio, est venu présenter sa toute nouvelle formule de spectacle. Nous les remercions d'avoir choisi Comme à la Maison pour leur retour sur scène. Nous proposerons durant l'année 2026 deux à trois concerts aux univers les plus variés. Nous vous invitons à nous envoyer un mail à ludovic.gavioli@orange.fr afin de vous inscrire à notre newsletter et ainsi recevoir les informations concernant les concerts. Vous pouvez également nous retrouver sur Facebook.

Le bureau évolue comme suit :
Président : GAVIOLI Ludovic
Secrétaire : CORSI Clément
Trésorier : GAVIOLI Guillaume



Entente Sportive Champeyroux - Surat - Les Martres

Une nouvelle saison pleine d'ambition !



Après une saison 2024-2025 remarquable, le club de Champeyroux Surat les Martres repart avec enthousiasme pour cette nouvelle saison 2025-2026.

Le club a en effet terminé à une belle 2^{ème} place ex æquo en championnat D3 du Puy-de-Dôme (la montée n'était pas loin !!!), confirmant les progrès constants de son équipe sénior 1. À cela s'ajoute un parcours solide en Coupe Séniquette (mais toujours à l'extérieur !!), conclu par une demi-finale disputée avec panache mais malheureusement perdue aux tirs au but. L'équipe 2 finit à une honorable 6^{ème} place en D5 et continue également son apprentissage dans une nouvelle formule de Championnat. Ces résultats viennent récompenser le travail collectif des joueurs, de l'encadrement et des bénévoles, ainsi que l'esprit d'équipe qui fait la force du club.

Fort de cette dynamique, l'ES Champeyroux aborde la nouvelle saison avec l'envie de poursuivre sur cette belle lancée. L'objectif : jouer les premiers rôles tout en conservant la convivialité et la cohésion qui font la réputation du club. Du côté de l'école de foot (Groupement Formateur Limagne), les jeunes pousses (garçons et filles) continuent d'apprendre dans un cadre bienveillant, encadrés par des éducateurs passionnés.

L'ES Champeyroux remercie les communes de Surat, les Martres sur Morge et Saint Ignat pour leur soutien constant, ainsi que l'ensemble des

bénévoles, joueurs, et supporters qui contribuent chaque semaine à la réussite du club.

Entraînement équipes Senior : mercredi et vendredi soir
Contact : Stéphane BOROT, Président - 06 77 19 69 95

LE BUREAU DE L'ESCSM EST COMPOSÉ DE :
Président : Stéphane BOROT
Secrétaire : Jean-François LIABOEUF
Secrétaire adjoint : JEREMY COMPTE
Trésorier : Frédéric VEXENAT

Entraîneurs et arbitres :
Entraîneur Equipe 1 : Olivier BRIFFOND
Entraîneurs Equipe 2 : Aurélien GIRARD, Benjamin CHASTANG
Arbitres du Club : Nathael GAYE (officiel), Imran BOUCHFAR (officiel), Daniel DATARIO et Gaetan ROUGIER

Communication et partenariat :
Alexandre BARBALAT
Retrouvez nous sur Facebook et Instagram
<https://www.facebook.com/ESChampeyrouxSM/>
https://www.instagram.com/es_champeyroux
Nouveauté 2025/2026 : Regardez les matchs du club en direct live sur ES Champeyroux TV - Merci à Gaëtan Mendes
<https://www.youtube.com/@TeamESCSM>

Nous vous attendons nombreux pour encourager nos équipes.

Les Acolytes de Champeyroux



Pour leur 4^{ème} année de festivités, les Acolytes ont encore fait carton plein et ont eu le plaisir de voir de nombreux nouveaux volontaires rejoindre les rangs et partager des moments festifs autour des enfants. Ensemble, dans la joie et la bonne humeur, petits et grands peuvent se féliciter du succès de leurs animations qui ont été de belles réussites collectives. Grâce à tous ces nouveaux bénévoles, la Chasse aux Oeufs, la Fête à l'Ancienne et Halloween ont une nouvelle fois fédéré les villageois dans un esprit de jeux, d'amusements et de franches amitiés.

Quelques jours avant la rentrée des classes de septembre, tous se sont réunis autour d'un repas sorti du sac. Ce fut l'occasion de faire une rétrospective des animations des années précédentes et des idées nouvelles ont émergé. Attention ! 2026 vous réserve encore de belles surprises !

En effet, une nouvelle manifestation, en remplacement de la Chasse aux Oeufs, se prépare autour du thème d'un carnaval-défilé. Les contours se peaufinent petit à petit. La 5^{ème} édition de la Fête à l'ancienne promet



encore de beaux moments d'amusements. Quant à Halloween, la recette restera inchangée car elle fonctionne toujours à merveille. Diablotins et sorciers viendront frapper à vos portes pour remplir leurs chaudrons.

Les Acolytes remercient l'ensemble des Champeyrounais qui répondent présents à chaque fois, soit en décorant, soit en apportant leur soutien. Et qui accueillent avec bienveillance et sourires les festivités du village.

Les Compagnons du Marais

Comme tous les ans, fin juin, les habitants de Tyrande se réunissent pour le repas d'été. Cette année le beau temps était de la partie et petits et grands, anciens et nouveaux ont passé une agréable journée tous ensemble. Le repas préparé depuis le matin a été très apprécié et toujours dans une super ambiance conviviale.

Dimanche 02 octobre les habitants de Tyrande se sont réunis pour aller à la chasse aux bonbons. Petits et grands étaient déguisés et maquillés pour l'occasion et la récolte a été plutôt fructueuse. La bonne humeur était de la partie et tous étaient ravis.



Les Compagnons du Four de Champeyroux : retrospective 2025

Les Compagnons du Four de Champeyroux S'ENVOIENT vers la Dombes !

Quelle aventure pour les Compagnons du Four de Champeyroux ! Une quarantaine de nos membres ont récemment pris la route direction la Dombes pour un voyage riche en découvertes et en émerveillement.

Notre périple a débuté au Hameau Duboeuf, le tout premier parc à thème européen dédié à la vigne et au vin ! Entre ses espaces muséographiques captivants, ses chais secrets et ses animations ludiques, nous avons exploré les mystères de l'œnologie avec passion. Un vrai délice pour les sens !

La journée s'est poursuivie par une immersion totale au Parc des Oiseaux de Villars-les-Dombes. Après un repas bien mérité, nous avons exploré deux univers fascinants :

- Le Bush Australien : Un dépaysement total ! Terre rouge, eucalyptus parfumés, et une faune incroyable : émeus, cygnes noirs, pélicans à lunettes, et même le majestueux (et un peu intimidant !) Cacoar à casque, l'oiseau le plus dangereux du monde ! Sans oublier les adorables wallabies et kangourous.
 - L'Amérique du Sud : Une atmosphère tropicale chaude et luxuriante, où massifs de bambous et palmiers créent un cadre enchanteur. La traversée de la serre chaude nous a offert un ballet de papillons tropicaux aux couleurs chatoyantes, à approcher de très près !
- Nos deux visites guidées ont été ponctuées par le spectacle époustouflant des oiseaux en vol. Un ballet aérien, tout en plumes et en musique, qui sublime la magie du vol et nous laisse des souvenirs inoubliables.

Prochain voyage en préparation pour 2026 ! Nous sommes déjà en pleine organisation d'un nouveau voyage sur une journée, le samedi 6 juin 2026 ! Tous les habitants de Champeyroux et de la commune pourront s'inscrire, dans la limite des places disponibles. La destination et tous les détails seront communiqués en début d'année. Restez connectés pour ne rien manquer !

La Fête du Pain de Champeyroux : quand tradition, patrimoine et passion automobile se rencontrent !

Chaque deuxième samedi d'octobre, Champeyroux s'anime pour sa légendaire Fête du Pain. Cette année encore, la tradition a été



célébrée avec ferveur, attirant une foule record et offrant un spectacle haut en couleurs et en saveurs.

Le Four Banal : Le Cœur Battant de Notre Fête et de Notre Patrimoine

La Fête du Pain est avant tout l'occasion unique de rallumer notre magnifique four banal et de le maintenir en vie ! Pendant une quinzaine de jours, la chaleur de ses pierres ancestrales nous régale de cuissons variées. Plus qu'un simple outil, ce four est un pan essentiel de notre patrimoine rural, chéri par tous les habitants, et dont l'entretien est primordial.

Les gourmands, fidèles au rendez-vous depuis maintenant 42 ans, ont pu se délecter à la boutique de nos spécialités cuites au feu de bois :

- Le pain rustique à la farine de Limagne
- Le savoureux pain aux noix
- Le fameux « Billot » (la tarte à la bouillie locale)
- La généreuse pompe aux pommes
- Le réconfortant pâté aux pommes de terre
- Et bien sûr, les FAMEUSES tripes, concoctées avec passion depuis de nombreuses années par notre expert en cuisson au feu de bois ! Un délice incomparable qui fait la réputation de notre fête.

Une Brocante pour les Chineurs Passionnés ! Dès 5h30 du matin, la rue principale du village et la place se sont transformées en un immense paradis pour les chineurs. L'affluence record de brocanteurs et de déballages a permis aux nombreux visiteurs de dénicher des objets rares et de repartir avec des trésors chinés. Une ambiance

conviviale et une chasse aux bonnes affaires qui ont ravi petits et grands !

L'Exposition de Véhicules Anciens : 11 Ans de Passion Mécanique !

Depuis maintenant 11 ans, la Fête du Pain est aussi le théâtre d'une magnifique exposition de véhicules et motos anciennes. Malgré la concurrence d'autres rassemblements, un grand nombre de collectionneurs choisissent Champeyroux pour présenter leurs belles mécaniques. Orchestrée par les passionnés Michel et Daniel, cette exposition est un véritable rendez-vous où ils transmettent avec plaisir leurs vastes connaissances en mécanique et en histoire automobile aux visiteurs. Chaque véhicule est une pièce d'art, chaque moto, une légende ! Un grand merci à tous les participants, exposants, bénévoles et visiteurs qui ont fait de cette Fête du Pain un moment inoubliable, prouvant encore une fois la richesse et la vitalité de notre village.

Les Compagnons du Four remercient chaleureusement les bénévoles pour leur aide, ainsi que le public pour leur participation.

Nous vous attendons encore plus nombreux l'année prochaine, et souhaitons que de nouveaux membres nous rejoignent afin de découvrir la cuisson au feu de bois.

Nous en profitons pour vous présenter nos meilleurs vœux pour 2026.



Que dire de la saison 2024/2025 ?

Le groupe de bénévoles (14) se maintient et assure les 3 activités principales de Balinzat dans une bonne convivialité. A noter, le renfort en mars pour les dizaines de Limagne de 3 personnes qui nous aident à l'organisation. Le groupe est partant pour une nouvelle saison mais en 2027, Balinzat sera à la recherche d'un nouveau président. Le bilan de cette saison est très satisfaisant notamment par la reconnaissance :

- De nos activités par nos élus des 14 communes,

Qui est BALINZAT

Depuis 2009, BALADES EN LIMAGNE D'ENNEZAT, mieux connue sous le pseudo « BALINZAT », vous propose :

- une activité d'entretien des balisages sur 7 circuits de randonnées pédestres et VTT représentant 115 km de chemins balisés sur les 14 communes de LIMAGNE d'ENNEZAT.
- Depuis 2017, l'association BALINZAT est en convention avec la Communauté d'agglomération RIOM LIMAGNE et VOLCANS (RLV). Cette activité est réalisée ponctuellement au printemps jusqu'au début d'été (implantation de poteaux, mise en place de balises PVC ou remplacement de celles-ci si elles sont détériorées, débroussaillage).

Projet à étudier Saison 2025-2026

- Les dizaines de Limagne VTT/pédestre : 3ème dimanche de mars
- Découverte de village (2ème et (ou) 4ème trimestre) (St-Ignat/Tyrande)

Si les activités Balinzat vous intéressent, n'hésitez pas à nous contacter, nous manquons de bénévoles pour nos manifestations et l'entretien des balisages.

BALINZAT vous souhaite de belles randonnées en 2026 sur le territoire de Limagne d'Ennezat.



de Riom Limagne et Volcans (RLV) et du Département 63 par l'attribution de subventions,

- De nos manifestations qui ont remportées de grands succès, notamment les découvertes des villages de St LAURE et LUSSAT ; avec un bémol pour « Les dizaines de Limagne » perturbées par la pluie.
- De notre participation à des partenariats associatifs tels la Ligue contre le Cancer, antenne d'Ennezat ou le Festival des balades d'Automne

de RLV.

- Du suivi des balisages des 115 km de chemins de randonnées en convention avec RLV - 61 h sur 24 journées + 14 contrôles visuels sur le premier se-mestre.

Merci aux acteurs associatifs, aux maires, à nos conseillers départementaux et à RLV qui nous font confiance par leur sollicitation et leur soutien financier.

- une activité d'organisation de manifestations à caractère sportif et familial (VTT, randonnées pédestres) pour la promotion du territoire de LIMAGNE d'ENNEZAT et à caractère culturel par la découverte du patrimoine des 14 communes : Chappes, Chavaroux, Clerlande, Ennezat, Entraigues, Malintrat, Les Martres d'Artière, Martres-sur-Morge, Lussat, Saint-Beauzire, Saint-Laure, Saint-Ignat, Surat, Varennes-sur-Morge.

Les manifestations peuvent être réalisées en partenariat avec d'autres associations organisatrices.

- Une activité communication/gestion du site internet où l'on peut :
- consulter les 7 circuits permanents avec possibilité de les télécharger ainsi que les propositions de circuits « découverte du patrimoine » des 14 communes,
- prendre connaissance des manifestations à venir,
- visionner les photos prises lors des manifestations...

**<https://balinzat.wixsite.com/balinzat>
Que deviendra Balinzat fin 2026 ?**



Les Copains du Coin

Créée en 2024, l'association «les Copains du coin» du village de Saint-Ignat a déjà eu le plaisir d'organiser de nombreux moments de partage pour les petits comme pour les grands, que vous soyez du village ou de la commune.

Les repas villageois rassemblent en moyenne une cinquantaine de personnes, toujours dans une ambiance chaleureuse et festive. Autour d'un délicieux aligot, d'un jambon à la broche ou d'un savoureux bœuf en daube, ces journées sont l'occasion de rire, d'échanger et de profiter de la vie ensemble. Un vrai bonheur pour tous les habitants !

Nous avons également vécu de très beaux moments en 2025 lors de la chasse aux œufs de Pâques et de la chasse aux bonbons suivie du bal d'Halloween.

De jolis instants qui enchantent autant les enfants que les adultes, et qui laissent de merveilleux souvenirs. Ces événements nous rapprochent, nous permettent de mieux nous connaître, de renforcer les liens entre les habitants de la commune et, parfois, de révéler de beaux talents ! Un grand merci à chacune et chacun

d'entre vous pour votre présence, votre bonne humeur et votre implication.

Nous avons hâte de vous retrouver encore nombreux en 2026 pour partager de nouveaux moments inoubliables à vos côtés :

- 6 avril : Chasse aux Oeufs de Pâques (ouverte aux enfants de la commune)
- 13 juin : Repas d'été
- 30 octobre : Chasse aux Bonbons suivie du bal d'Halloween (ouvert à tous)
- 14 novembre : Repas d'automne



Repas de Buxerolles

Cette année encore les habitants de Buxerolles se sont donné rendez-vous autour d'un bon repas cuit dans le four à bois du village.

C'est dans une ambiance conviviale et sous un temps ensoleillé que s'est déroulé cette journée du 22 juin avec une trentaine de participants.

Malgré cela nous constatons une baisse du nombre de personnes ces dernières années, mais nous espérons que cela n'est que temporaire et que les habitants (nouveaux et anciens) prennent et prendront toujours autant plaisir pour ce repas de village.

En comptant sur votre présence pour l'année prochaine !



Les Déchênés de Villeneuve : le bon vivre à Villeneuve l'Abbé

Cette année 2025 a encore été placée sous le signe du partage et du bien vivre ensemble à Villeneuve l'Abbé.

Les trois manifestations organisées par les Déchênés (Chandeleur, Barbecue et Halloween) ont permis de regrouper les habitants de toutes les générations autour de moments conviviaux pour les petits et les grands.

Le goûter de la Chandeleur a vu un étalage impressionnant de crêpes et confitures, pour le plus grand bonheur des gourmands, petits et grands. L'après-midi a aussi été l'occasion d'organiser de belles parties de jeux de société : il y en avait pour tous les âges et tous les goûts !

Lors du barbecue du mois de mai, le tournoi de pétanque a rencontré un franc succès pour sa première édition. Félicitations à Laurent et Denis, brillants vainqueurs de cette édition 2025, qui ont su allier adresse et bonne humeur tout au long de la journée !

Et pour clôturer l'année en beauté, la fête d'Halloween a fait le bonheur des petits monstres du village. Les enfants ont été gâtés de bonbons, au point que certains sacs semblaient peser plus lourd qu'un chaudron de sorcière ! Entre citrouilles souriantes et sorts bienveillants, la bonne humeur a encore une fois envahi les rues de Villeneuve l'Abbé.



Les Déchênés de Villeneuve remercient chaleureusement l'ensemble des habitants qui font vivre le village et participent à la réussite de ces moments de convivialité.

Enfin, l'association souhaite à tous les habitants de Saint-Ignat et de Villeneuve l'Abbé de très belles fêtes de fin d'année, pleines de rires, de douceur... et pourquoi pas, de quelques restes de bonbons d'Halloween !



Villeneuve l'Abbé

Repas du Four du 7 décembre 2024 : « on prend les mêmes et on recommence ! »

Et oui, plus de quarante ans que ça existe, mais on ne s'en lasse pas : les agapes cuites dans le four du village, les verres qui trinquent, les convives tous bien au chaud et serrés dans la petite salle de Villeneuve, les discussions animées, les éclats de rires, les invectives d'une table à l'autre, les enfants qui jouent et distribuent avec sourire leurs dessins ou coloriages, ... c'est ça le repas du Four !

Petits et grands, jeunes et moins jeunes, se côtoient dans la bonne humeur et le bonheur de partager ce bon moment annuel. Alors vive le prochain, on y sera, c'est sûr !

Buffet d'Eté : buffet pluvieux, buffet (toujours) heureux !

Encore une quarantaine d'habitants ont répondu présents pour le repas d'été de Villeneuve. Cette année, temps frais et pluvieux oblige, nous avons dû rentrer les tables installées sous le houpier majestueux de notre beau chêne... Encore beaucoup



de variétés dans les plats apportés par les convives ! Mais, clou du repas, on a eu droit à un délicieux marcassin grillé, offert et préparé par nos joyeux lurons Jean-Claude, Didier, Kiki et Eric ! Puis on a aussi chanté des vieux tubes des années 70/80, avant que les joueurs de pétanque décident de braver le temps breton pour faire leur petit tournoi habituel. Bilan de cette journée : rien n'entame notre envie et notre joie d'être ensemble, mais avec du soleil, c'est encore mieux !



Un Temps Pour Soi

Des activités sportives, artistiques et culturelles centrées sur le bien-être.

Pour notre association, l'année 2025-2026 démarre positivement avec des adhésions en hausse et une nouvelle activité d'initiation à la danse trad et folk.

A ce jour, sur l'ensemble des 3 activités proposées l'association compte 41 adhérent(e)s ayant réglé leurs cotisations et encore une petite dizaine de personnes qui participent au titre des deux séances de découvertes gratuites.

- 20 adhérent(e)s sont inscrit(e)s au QI GONG sur les séances du mardi de 19h30 à 21h et du vendredi de 9h30 à 11h, animées par Nadine.

- 19 adhérent(e)s sont inscrit(e)s aux séances de Pilâtes le jeudi de 18h45 à 19h45, animées par Alexandre.

- 7 adhérent(e)s et (6 participations découvertes) sont inscrit(e)s à l'initiation aux danses trad et folk un mardi par mois de 14h à 16h, animées par Marion.

Tous les cours se déroulent à la

salle municipale de Buxerolles mise gracieusement à notre disposition. Nous remercions sincèrement la commune qui permet ainsi de proposer des activités sportives, artistiques et culturelles de proximité en milieu rural.

Comme l'an passé, un stage d'approfondissement de la pratique du QI GON s'est déroulé sur 3 jours les 16, 17 et 18 mai 2025.

L'association a également organisé un concert le 23 mai 2025 « Une histoire du Musette » par Sylvie la Patronne qui a eu un vif succès.

Pour 2026, l'association prévoit une journée danses trad le dimanche

19 avril avec en matinée un cours d'initiation aux danses trad et folk et l'après-midi un bal ouvert à tous.

Même en cours d'année vous pouvez venir nous rejoindre et vous inscrire à l'une ou l'autre des activités, nous vous accueillerons avec plaisir.

**Contacts : pougetnad@orange.fr
Francois.boileau63@orange.fr**



Sur les pas de Romane

Bonjour à toutes et tous, Cette année encore, ce fût un réel bonheur de vous retrouver lors des manifestations que nous avons organisées ou auxquelles nous avons participé.

Nous en profitons pour remercier toutes les personnes qui, grâce à leurs dons, nous soutiennent depuis 2007, ainsi que la commune pour le prêt des installations communales et le CCAS pour son soutien. Un grand merci à l'ensemble des 130 bénévoles qui nous aident lors des différentes manifestations. Quel bonheur et quelle chance d'avoir une équipe aussi nombreuse, complémentaire, motivée, efficace, dévouée et sympathique.

Romane continue d'aller à Clermont les lundis matin pour utiliser un robot de marche. Ces exercices lui permettent de se muscler les jambes mais aussi facilite le transit et évite certaines douleurs.

• Le week-end des 21, 22 et 23 mars, nous vous avons proposé notre traditionnel jeu « Quiz enchères », avec beaucoup de bonne humeur et de nombreux fous rires. Cette soirée bon enfant permet de se réunir en famille, entre amis et de se confronter à d'autres personnes autour de questions du quotidien (d'actualité ou venant de jeux télé) permettant de gagner des points pour acheter aux enchères des cartons de lots surprises, et de repartir les mains chargées de cadeaux. En 2026, cette soirée aura lieu durant le week-end du 27 au 29 mars à la salle de Saint Ignat.

• Nous avons également organisé une journée jeux de société, avec comme partenaire le magasin « Archi-chouette » qui nous a permis de découvrir en exclusivité toutes les nouveautés jeux. Rdv fin mars 2026 pour renouveler ces moments de convivialité, de partage et de rires.

• Ainsi que le loto qui a permis de distribuer près de 10 000€ de lots (un record cette année encore avec près de 130 partenaires) entre les parties gagnantes et les enveloppes surprises. Il aura lieu le dimanche 29 mars à 14h, avec une nouvelle fois entre 30 à 40 lots à se partager d'une valeur totale d'environ 5000€ et 5000€ d'enveloppes surprises. Les lots sont des bons d'achat dans : des restaurants, des espaces bien-être (tel que

massage, coiffure, maquillage, etc.), dans des parcs d'attractions régionaux et nationaux pour enfants et adultes, dans des salles de sport, dans des supermarchés ; Mais aussi des paniers garnis, des places pour des musées, des cinémas, du petit électroménager, des cadeaux pour vos animaux de compagnie et beaucoup d'autres surprises.



• Comme l'an dernier, au mois de juin, nous avons participé au tournoi solidaire de foot à 7 au soccer de Pont du château. Durant 4 semaines nous avons fait la rencontre de 32 associations qui viennent en aide à des personnes en difficultés, des supers moments d'échanges.

• Le 24 aout 2025, l'association (56 bénévoles cette année) a une nouvelle fois été partenaire de L'Ironman de Vichy (et ce depuis 2016), en tenant un ravitaillement « course à pied ». L'aventure

sera reconduite le dimanche 23 aout 2026, vous pouvez d'ores et déjà vous préinscrire (surlespasderomane@yahoo.fr) pour devenir bénévole, l'an prochain c'est près de 80 personnes qui donneront tout pour accueillir les 4500 athlètes des deux courses (70.3 et Ironman) sur une même journée, un nouveau challenge à relever.

Nous nous permettons de relancer notre appel : si vous connaissez personnellement un directeur de magasin de jouets ou de supermarché dans le secteur Clermont / Riom / Vichy qui pourraient nous accueillir pour faire les paquets cadeaux pour 2026, merci de nous mettre en relation ou nous contacter au 06 71 87 82 34 / surlespasderomane@yahoo.fr.

(Suite à la fermeture des magasins Oxybul en France en aout dernier, en 2024 nous n'avons pas retrouvé de lieu pour faire les paquets ; ce qui est une perte financière importante pour notre association).

Vous pouvez :
• soutenir l'association en envoyant vos dons à « Sur les pas de Romane », 2 rue de la Vallaude, Tirande 63720 St Ignat.
• rejoindre l'équipe bénévole ou réserver vos places pour les manifestations, par mail à surlespasderomane@yahoo.fr



Le Comité des Fêtes



Pourtant de nombreux lots étaient à gagner : bon d'achat de 300 €, de 150 €, cafetière, jambon, panier garni, chocolats ... Malgré tout, les jetons s'alignaient, les cartons se remplissaient ; un quine timide, puis après vérification, un sourire éclate !!! Certes la météo nous a joué un tour, mais les amoureux du loto étaient là !

Soirée Potée, samedi 8 février : une soirée bien mijotée !

La potée est une soirée incontournable où l'on mange, où l'on danse et où l'on se sent bien.

Au menu : choux, pommes de terre, saucisses : un plat qui vous cale ! ... et vous oblige à danser pour digérer !

Et sur scène Pascal Jamot rythme la soirée et transforme la salle en piste de danse.

Balade, vide grenier, et marché aux plants au profit de l'Acte, dimanche 11 mai

Les exposants étaient nombreux, proposant trouvailles, objets insolites ou bonnes affaires.

Côté marché aux plants, les amateurs de jardinage ne se sont pas fait prier : les plants de légumes ont trouvé preneurs en un rien de temps - de quoi promettre de beaux potagers pour la saison !

Côté marche, les sportifs ont pu profiter de 2 parcours de 7 et 11 km.

Ainsi le mercredi 18 juin, le Comité des Fêtes et l'Epi d'Or d'Entraigues ont remis un chèque de 1 400 € à l'Acte Auvergne. Une occasion de plus pour se rassembler et soutenir cette

noble cause. Grâce aux fonds récoltés, l'Association apporte son soutien aux enfants atteints de cancers ou de leucémie.

Le tri des orties, samedi 24 mai

A Saint-Ignat, il est une tradition aussi piquante que conviviale : le tri des orties, étape incontournable avant la préparation de la soupe à l'ortie.

Tout commence toujours de la même façon : les volontaires arrivent confiants, persuadés qu'ils sauront dompter la plante rebelle. Mais l'ortie a toujours le dernier mot : "aïe", "ouille".

La préparation se poursuit dans la bonne humeur : on trie, on blague, et bientôt la marmite frémit. La potion verte se prépare, elle servira de base aux préparations sucrées et salées qu'on utilisera lors de la Fête de l'Ortie.

La Fête de l'Ortie, dimanche 7 septembre : entre tradition et nouveautés

La Fête de l'Ortie, c'est d'abord une tradition. L'ortie, riche en fer, en vitamine et en anecdotes a prouvé qu'elle méritait amplement sa journée d'honneur.

Sur le stand de l'ortie, les visiteurs ont pu découvrir mille et une façons de la déguster : soupe, cakes, quiches ..., autant de recettes originales. De quoi faire oublier la réputation piquante de la plante et la découvrir sous un jour gourmand !

Dès 6h les chineurs arpentent les allées de la brocante, à la recherche de la perle rare.

Dès 9h commence la vente des repas avec

tripes ou biftecks avec sauce et pain à l'ortie. A 10h place à la musique avec la déambulation de l'Harmonie de Mozac.

A 15h la scène s'est animée avec le concert du groupe « La Team Goldman » qui a repris avec brio les plus grands succès de Jean-Jacques Goldman. Les applaudissements ont confirmé le succès du choix de cette programmation musicale.

Cette édition a été marquée par quelques changements : nouvelle organisation des stands en raison du nouvel aménagement de la place, nouvel emplacement du podium et de la buvette ...

Et si la Fête de l'Ortie se déroule chaque année, c'est grâce à l'aide de nombreux bénévoles. Des plus matinaux aux plus endurants, encore là tard le soir, tous ont contribué à faire de cette édition un moment inoubliable. Alors, MERCI à tous.

Merci à nos sponsors, à la municipalité et à l'ensemble des élus aux alentours, sans qui la fête ne pourrait se dérouler.

Soirée bilan, vendredi 19 septembre : un moment de débriefing constructif

Au-delà des remerciements, la soirée a été l'occasion d'un débriefing : points positifs, pistes d'amélioration et idées pour l'édition suivante.

Autour d'un buffet, les conversations ont alterné entre anecdotes, visionnage du concert et projets futurs.

Les nouveautés :

Concert au profit d'Acte Auvergne, samedi 2 novembre 2024.

On savait que la Batterie Fanfare de l'Epi d'Or d'Entraigues avait du souffle mais elle nous a littéralement coupé le nôtre avec ses mises en scène surprenantes. Le public n'en croyait ni ses yeux, ni ses oreilles. On a assisté à un véritable "show".

Merci aux artistes et au public qui ont contribué à faire de cette soirée un moment de solidarité. L'ensemble des bénéfices (600 €) a été versé à l'Association Acte Auvergne.

Salon du bien-être, dimanche 5 avril

Envie de faire une pause, de souffler et de prendre soin de vous, vous avez pu plonger dans un "océan" de sérénité, de convivialité et de belles énergies au fil de la vingtaine d'exposants passionnés.

Ce moment de détente s'est déroulé en partenariat entre Beauty Positivity et le Comité des Fêtes.



Assemblée générale, jeudi 23 octobre

Comme chaque année, l'assemblée générale a commencé par une rétrospective des manifestations écoulées. Le succès de la Fête de l'Ortie a permis, en partie, de faire ressortir un bilan financier positif. L'ensemble des membres a été reconduit ainsi que le bureau.

L'ensemble des manifestations a également été reconduit.

Le Comité des Fêtes de Saint Ignat vous adresse ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2026.



Balade thermique

Mieux diagnostiquer les pertes énergétiques de nos maisons

Proposée par le service Habitat de RLV, une balade thermique a été organisée le samedi 25 janvier 2025 dans le village de Champeyroux.

Au programme, une présentation de la thermographie et du fonctionnement de la caméra thermique lors d'une balade d'une heure, avec prises de vue des maisons concernées et conseils.

Au terme de la balade, et autour d'un café/thé, un temps d'échanges a permis la présentation de solutions techniques et d'aborder les possibilités d'aides financières.

Pour tous conseils en matière d'habitat vous pouvez contacter le service Habitat de RLV au 04 63 63 21 43



AVIS SUR LA REGLEMENTATION DES BOISEMENTS

La commune de Saint-Ignat est concernée par l'enquête publique sur le projet de réglementation des boisements. Afin de poursuivre la procédure, conformément au code rural et de la pêche maritime, le Conseil Départemental a sollicité l'avis des Conseils Municipaux, du Conseil Communautaire, de la Chambre d'Agriculture, et du Centre Régional de la Propriété Forestière.

Alors que notre territoire est extrêmement marqué par l'agriculture intensive, notre commune est particulièrement bien fournie en boisement avec des milieux naturels très riches. Notre belle forêt alluviale, bordant la Morge, est un corridor écologique essentiel. Nous possédons 66 espèces d'oiseaux, dont 6 nicheurs remarquables, 28 espèces de papillons, dont le mélité du plantain, le moro-sphinx, l'argus bleu etc. En rivière : la loutre, la lamproie planer, un coléoptère (le lucarne cerf-volant) sont remarquables. La flore n'est pas en reste avec ses 160

espèces, dont la gagée jaune, le miroba nain, l'orme lisse, le spéculaire hybride et la sesce de Narbonne.



Un prix engagé pour la nature

C'est à Mozac le 12 décembre 2024 qu'ont été remis les différents prix du label « Villes et villages fleuris » qui a intégré la démarche départementale « Ma commune au naturel ». Ce prix accorde désormais une grande place à la protection de l'environnement.

Pour la deuxième année consécutive, notre commune a reçu le prix de l'encouragement doté d'un bon d'achat de 150 € chez un pépiniériste de Thuret. Cette somme sera consacrée à l'achat de bulbes pour l'embellissement de tous les villages. Au-delà de la récompense, la participation à ce label permet de participer à des visites de jardins remarquables, d'échanger et de recevoir des conseils de professionnels compétents.

A cette occasion, le représentant de la commune a fait une présentation des différentes actions menées sur notre territoire l'année écoulée pour l'embellissement des villages, mais aussi pour réduire son impact écologique et intégrer le changement climatique :

- remplacement autant que possible des fleurs annuelles par des vivaces dans les bacs et parterres,
- enherbement des allées du cimetière,
- réalisation de la plantation d'une haie, en collaboration avec une société de chasse et les enfants de l'école.

Nettoyage de printemps le 22 mars 2025

Cette année, une trentaine de personnes dont quelques enfants avait répondu à l'invitation de la mairie pour effectuer le nettoyage de printemps.

Comme les années précédentes, rendez-vous avait été donné à la salle de Villeneuve l'Abbé. Après le traditionnel café/brioche, les équipes se sont organisées pour suivre les bords de Morge en direction de Champeyroux, Buxerolles et La Côte Rouge, ainsi que la route menant à la déchèterie.

Si tout le monde a constaté une amélioration certaine avec moins de plastiques, papiers et canettes, il y a encore des dépôts sauvages d'encombrants (un canapé) et de pneus.

Il est vraiment dommage de toujours constater ces incivilités, d'une minorité

certainement, qui défigure la nature et impacte la qualité de vie de tous alors qu'il y a une déchèterie à proximité qui est financée par la redevance sur les ordures ménagères.

La matinée s'est achevée par un apéritif offert aux participants.

Rendez-vous est pris pour l'année prochaine en espérant être beaucoup plus nombreux.



Plantation de haie avec les enfants de l'école

Suite à l'opération réalisée en 2023, la municipalité a cette fois sollicité la société de chasse de Champeyroux/



Villeneuve pour faire une journée de plantation d'une nouvelle haie. Celle-ci a été organisée avec le support de la fédération des chasseurs du Puy-de-Dôme vendredi 14 février 2025 sur une bande de terrain mis à disposition par la commune à Villeneuve l'Abbé, sur la route de la déchèterie.

Justine Michaud et Benoit Barthélémy, deux techniciens de la Fédération de chasse étaient présents et ont apporté leur soutien logistique, pédagogique et technique durant toute la journée.

Le matin, Justine était à l'école avec les enfants pour les informer et les sensibiliser sur l'importance des haies qui ont de nombreuses fonctions. Elles sont un

régulateur du climat, protègent les cultures du vent et servent d'abri aux animaux. Elle a également prodigué aux enfants tous les conseils nécessaires aux plantations.

Pendant ce temps, les chasseurs, accompagnés de membres du Conseil Municipal et de Benoit ont préparé la zone de plantation.

En début d'après-midi, les adultes ont retrouvé les élèves des deux grandes classes (CE et CM) à l'école pour une petite promenade jusqu'au lieu de plantation. Les enfants particulièrement motivés et enthousiastes ont réalisé la plantation des 300 tiges sur une longueur d'environ 130 m avec application, et en un temps record.

Cette belle activité de plein-air s'est terminée par un gouter offert par la Municipalité. De retour à l'école, Justine a félicité les enfants pour leur implication et a remis à chacun un gobelet « ecocup » remplie de graines variées à semer chez eux.



Tous les participants, chasseurs, élus, enfants et enseignantes ont vivement apprécié cette journée et remercié les deux techniciens de la Fédération de chasse du Puy-de-Dôme pour leur aide. Déjà de nouveaux projets de plantations sont à l'étude pour les années futures.

2026, année de recensement pour la commune de Saint-Ignat

Réalisé par l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (Insee) et les communes, le recensement permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. De ces chiffres découle la participation de l'Etat au budget des communes. Du nombre d'habitants dépendent le nombre d'élus au Conseil Municipal, la détermination du mode de scrutin, l'autorisation de certains commerces (pharmacies, ...), etc. Au niveau local, il sert à prévoir les équipements collectifs nécessaires,

(écoles, hôpitaux, besoins en logements etc.). Le recensement est effectué par un agent recenseur recruté et missionné par la Mairie (ou plusieurs agents si besoin).

Le recensement de la population est un acte civique, obligatoire, qui concerne tout le monde.

Pour la commune de Saint Ignat il aura lieu du 15 janvier 2026 au 14 février 2026. Chaque foyer sera prévenu du passage de l'agent recenseur.

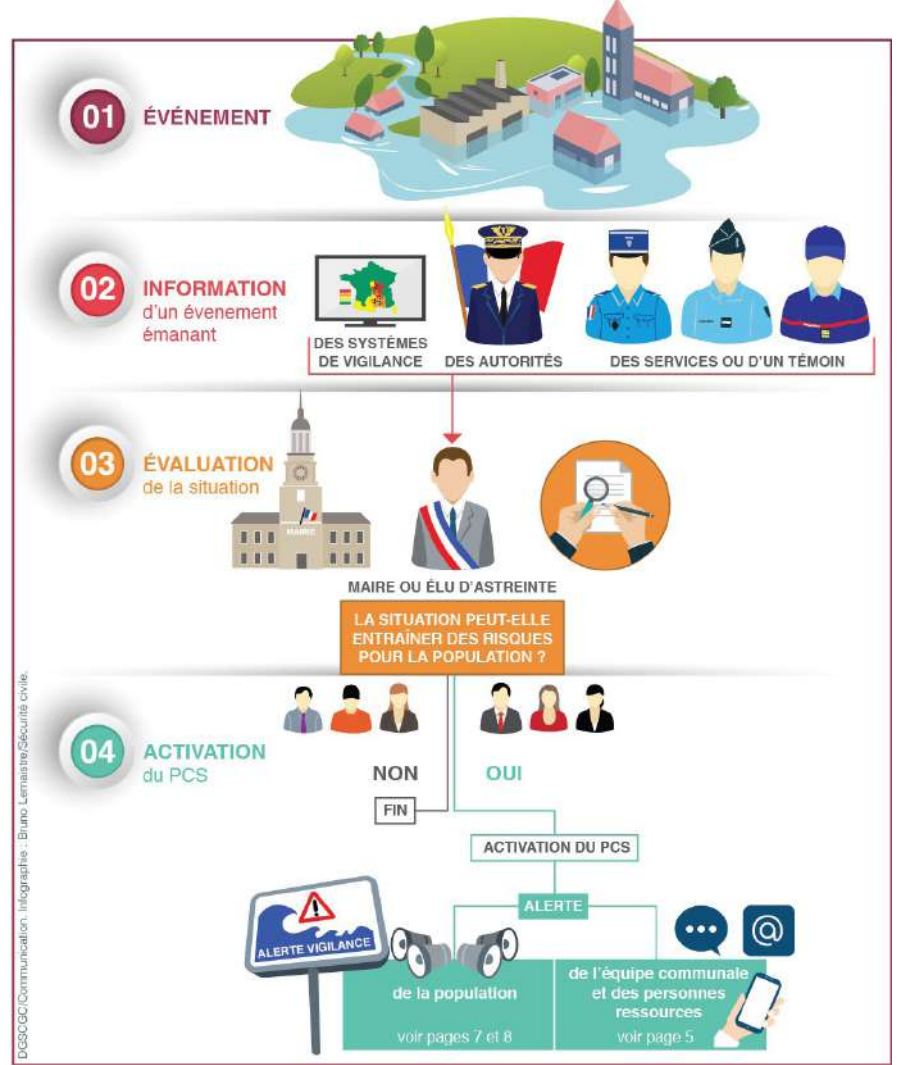


Plan Communal de Sauvegarde

La loi n°2021-1520 du 25 novembre 2021 visant à consolider notre modèle de sécurité civile, dite «loi MATRAS», conforte le dispositif des Plans Communaux de Sauvegarde (PCS) et plans intercommunaux de sauvegarde (PICS). Le PCS ou le PICS est un document d'organisation globale de gestion des événements selon leur nature, leur ampleur et leur évolution :

- au niveau communal, ce plan organise, sous l'autorité du maire, la préparation et la réponse au profit de la population lors des situations de crises ; il est un outil qui a pour objectif la prévention et la protection des personnes face aux situations d'urgence. Il analyse les risques majeurs naturels, sanitaires et climatiques, et recense les populations nécessitant une attention particulière. Le Maire est chargé de mobiliser les moyens publics et privés pour accompagner la population lors de ces potentielles crises.

- au niveau intercommunal, ce plan assure la coordination et la solidarité de la gestion des événements pour les communes impactées, en apportant un appui, un accompagnement et une expertise au profit des communes en matière de planification et de gestion des crises. Dans notre commune, ce plan est en cours d'élaboration.



Cimetière communal

Par délibération n°02/01/2021 en date du 29 janvier 2021, la possibilité d'acquérir une concession dans le cimetière communal est ouverte à tous les contribuables soumis à l'impôt foncier sur le bâti dans la commune, qu'ils soient ou non domiciliés à Saint-Ignat.

Il est rappelé qu'une procédure de reprise des concessions en état d'abandon est toujours en cours. Si vous détenez des informations (notamment concernant la descendance des personnes qui y sont enterrées), merci de bien vouloir en informer le secrétariat de mairie.

Tarif des concessions

- Concession simple (2,5 m2) à perpétuité : 125 €
- Concession double (5 m2) à perpétuité : 250 €
- Columbarium (1 case, 3 ou 4 urnes) – durée de 30 ans : 450 €
- Columbarium (1 case, 3 ou 4 urnes) – durée de 50 ans : 650 €

Même si la commune reste particulièrement attentive à l'entretien de ce lieu de recueillement, sa tâche est grandement compliquée par les restrictions dans l'usage des produits désherbants. Il est donc demandé aux familles des défunts de participer autant que possible à l'entretien des tombes et de leurs abords.



Les infos importantes en temps réel!

Illiwap est une application citoyenne disponible pour iOS et Android. Entièrement gratuite, sans publicité et ne collectant aucune donnée personnelle, elle vous permet d'être informé et alerté en temps réel des actualités diffusées par votre Mairie. Grâce à elle, vous recevrez les informations de votre commune sous forme de notifications directement sur votre smartphone. Plus de 250 habitants l'ont déjà téléchargée, et vous ?

N'attendez plus, scannez ce QRCode pour l'installer !
(télécharger **Illiwap** et mettez en favori la station Mairie de Saint-Ignat)



Location des salles communales

Les salles communales sont à la disposition des associations et des habitants de la commune (en résidence principale), sous réserve de disponibilité. Les demandes de réservations se font auprès de la mairie ou auprès des élus responsables des salles communales.

Documents à fournir

- Formulaire de demande de location
- Convention de location
- Chèques de caution (400 € + 200 €)
- Chèque de règlement de la location
- Le Règlement intérieur.

Ces documents et les détails complets sont disponibles sur le site Internet de la Mairie, sous l'onglet **Vie Communale et services**, puis **Salles communales** (<https://www.saint-ignat.fr/commune/reglement-des-salles>).

Tarifs et capacités des salles

Salle de :	Élu responsable de la location	Capacité d'accueil (en nb de personnes)	Tarif de location ÉTÉ	Tarif de location HIVER
SAINT-IGNAT				
OPTION 1 : grande salle + bar + sanitaires + cuisine + petite salle	Philippe Cartailier	180 pers. (140 assis)	400 €	450 €
OPTION 2 : grande salle + bar + sanitaires + cuisine		180 pers. (140 assis)	300 €	350 €
OPTION 3 : petite salle + bar + sanitaires + cuisine		60 pers. (40 assis)	250 €	280 €
BUXEROLLES	Didier Bodin	80 pers. (60 assis)	150 €	180 €
CHAMPEYROUX	Lionel Boulon	50 pers. (45 assis)	100 €	120 €
TYRANDES	Jean-Claude Cibert-Goton	50 pers. (45 assis)	100 €	120 €
VILLENEUVE L'ABBE	Nelly Faucheux	50 pers. (45 assis)	100 €	120 €

RECENSEMENT CITOYEN

Le recensement citoyen est obligatoire. Il se fait à la mairie dans les 3 mois qui suivent votre 16ème anniversaire. Si vous n’avez pas fait votre recensement citoyen dans ce délai, vous pouvez régulariser votre situation jusqu’à l’âge de 25 ans.

- Après avoir fait votre recensement citoyen :
- Vous obtenez une **attestation de recensement** indispensable pour pouvoir vous inscrire avant l’âge de 18 ans à un examen (BEP, Bac...) ou un concours administratif en France.
 - Vous êtes convoqué à la journée défense et citoyenneté (JDC). Il faut avoir fait la JDC (ou en avoir été exempté), pour pouvoir vous inscrire à partir de 18 ans à un examen (BEP, Bac...), un concours administratif, ou à l’examen du permis de conduire en France. Cette obligation cesse à partir de votre 25e anniversaire.
 - **Vous êtes inscrit automatiquement sur les listes électorales** dès votre 18^{ème} anniversaire et pourrez alors voter.

DÉMARCHE : Vous devez faire la démarche de recensement vous-même. Mais en votre absence, l’un de vos représentants légaux peut faire cette démarche à votre place, avant votre 18e anniversaire. Il faut aller à la mairie avec les documents suivants :

- Carte nationale d’identité ou passeport valide ou tout autre document justifiant de la nationalité française
- Livret de famille à jour.

La mairie peut également vous réclamer un justificatif de domicile.



Information importante
Élections municipales de mars 2026

Changement du mode de scrutin dans notre commune

Les 15 et 22 mars 2026, auront lieu les élections municipales à Saint-Ignat, **vous élirez** le conseil municipal qui sera chargé durant 6 ans de régler « par ses délibérations les affaires de la commune » (article L 2121-29 du Code Général des Collectivités Territoriales). Le conseil se réunira ensuite pour élire, en son sein, un maire et un ou plusieurs adjoints. Notre commune est concernée par le changement des règles de l’élection municipale pour les communes de moins de 1000 habitants, suite à une loi du 21 mai 2025. Désormais, le **scrutin de liste paritaire** (applicable aux communes de 1000 habitants et plus) s’applique à notre commune. Concrètement, qu’est-ce que ça change :

- Le vote se fera sur une ou plusieurs listes **non modifiables** de candidats : **vous ne pourrez plus ni ajouter de noms, ni en enlever ou en rayer**. Autrement dit : le « panachage » ne sera plus autorisé.
- Attention : si une liste des candidats est modifiée (ajout d’un nom, suppression...), votre vote sera considéré comme nul et ne sera donc pas comptabilisé.**
- Chaque liste de candidats respectera la parité**, avec une **alternance** de candidats homme-femme-homme-etc. ou femme-homme-femme-etc. et ce jusqu’à la fin de la liste.

Travaux de clôtures et façades : DP obligatoire

En application du nouvel article R421-12 du Code de l’Urbanisme et pour faire suite au Conseil Communautaire du 27/05/2025, le Conseil Municipal a décidé, lors du Conseil du 4 juillet 2025, de soumettre dorénavant les nouvelles édifications de clôtures et les nouveaux ravalements de façades à Déclaration Préalable de travaux (DP), sur l’ensemble du territoire communal.

La clôture et les façades d’un bâtiment constituent des éléments architecturaux structurants et fondamentaux dans le paysage communal, qu’il convient de réglementer, d’autant qu’ils sont les ouvrages immédiatement perceptibles de la voie publique et susceptibles d’avoir un impact souvent déterminant sur l’ambiance et la qualité visuelle d’une rue, d’un quartier. L’absence de contrôle pourrait donc s’avérer dommageable pour la collectivité. Cette obligation de dépôt en Mairie d’une **Déclaration Préalable de travaux permet également d’assurer le respect des règles d’urbanisme figurant au PLUi (Plan Local d’Urbanisme Intercommunal).**



État civil 2025

NAISSANCES*

FEYT Gabin, Alain, Robert
NICOT Marcel, Alexandre
DA SILVA PINTO Luna, Emilia, Ana
PROUST Victoire, Rose, Margaux

26 mai 2025
4 juin 2025
23 août 2025
14 novembre 2025



MARIAGES*

SAINT-LUC Jonathan et CIBERT-GOTON Audrey
GUITTARD Franck, François Joseph et DORE Sandrine, Mireille, Cécile

5 juillet 2025
23 août 2025

DÉCÈS*

PERONNIN née JANNOT Brigitte, Solange, Francine
GIBERT née BURIAS Brigitte, Monique
CITERNE Robert, Antonin, Edmond
SEGUIN André, Jean, Marie
SAUVANET Louis, Antonin, Roger

8 avril 2025
22 avril 2025
28 septembre 2025
18 octobre 2025
16 novembre 2025

*Dans le cadre de la R.G.P.D, seules les informations autorisées par les intéressés sont publiées.

Calendrier des festivités 2026

Commune et Associations de Saint-Ignat

DATES 2026	MANIFESTATIONS	ORGANISATEUR	LIEU
vend. 9 janvier	Vœux du Maire	Municipalité	Saint-Ignat
sam. 17 janvier	Banquet de la Sainte-Barbe	Sapeurs-Pompiers de Saint-Ignat/Saint-Laure/Surat	Surat
sam. 14 février	Soirée Potée auvergnate	Comité des Fêtes de Saint-Ignat	Saint-Ignat (+ préparation à Buxerolles)
dim. 1er mars	Goûter de la Chandeleur et jeux de société	Les Déchênés de Villeneuve	Villeneuve l'Abbé
sam. 7 mars	Repas	Société de Chasse de Saint-Ignat/Buxerolles/Tyrande	Saint-Ignat
sam. 14 mars	Foire de Printemps	Comice Agricole	Ennezat
sam. 21 mars	Carnaval de Printemps	Les Acolytes de Champeyroux	Champeyroux
ven. 27 à dim. 29 mars	Week-end jeux	Sur les Pas de Romane	Saint-Ignat
merc. 1er avril	Après-midi Jeux de société (pour les enfants)	RLV et Bibliothèque de Saint-Ignat	Saint-Ignat (petite salle)
lun. 6 avril	Chasse aux œufs	Les Copains du coin de Saint-Ignat	Saint-Ignat
merc. 15 avril	Après-midi contes pour enfants	RLV et Bibliothèque de Saint-Ignat	Saint-Ignat (petite salle)
dim. 19 avril	Bal Trad & Folk	Un temps pour soi	Saint-Ignat
ven. 8 mai	Cérémonie du 8 mai 1945 et vin d'honneur	Municipalité	Saint-Ignat
dim. 10 mai	Marche et Vide-grenier	Comité des Fêtes de Saint-Ignat	Buxerolles
sam. 23 mai	Préparation des orties	Comité des Fêtes de Saint-Ignat	Saint-Ignat
sam. 30 mai	Barbecue + pétanque	Les Déchênés de Villeneuve	Villeneuve l'Abbé
sam. 6 juin	Sortie promenade	Les Compagnons du Four	départ de Champeyroux
dim. 7 juin	Salon du Bien-Etre	Comité des Fêtes de Saint-Ignat	Saint-Ignat
sam. 13 juin	Repas d'été	Les Copains du coin de Saint-Ignat	Saint-Ignat
dim. 14 juin	Repas du village	Les habitants de Buxerolles	Buxerolles
sam. 20 juin	Assemblée générale et journée festive	Groupe Formation Limagne (GFL)	Saint-Ignat
sam. 27 juin	Fête à l'Ancienne	Les Acolytes de Champeyroux	Champeyroux
sam. 27 juin	Repas d'été	Les Compagnons du Marais	Tyrande
dim. 5 juillet	Buffet d'Eté du village	Les habitants de Villeneuve	Villeneuve l'Abbé
mar. 14 juillet	Cérémonie du 14 juillet et buffet champêtre	Municipalité	Saint-Ignat
sam. 5 et dim. 6 septembre	30è Fête de l'Ortie	Comité des Fêtes de Saint-Ignat	Saint-Ignat
sam. 10 octobre	Fête du Pain et brocante	Les Compagnons du Four	Champeyroux
ven. 16 à dim. 18 octobre	Bourse aux Jouets	Association des Parents d'Elèves	Saint-Ignat
dim. 18 octobre	Balade patrimoine	Balinzat	départ/arrivée Buxerolles
vend. 30 octobre	Bal d'Halloween	Les Copains du coin de Saint-Ignat	Saint-Ignat
sam. 31 octobre	Halloween	Les Acolytes de Champeyroux	Champeyroux
sam. 31 octobre	Halloween	Les Déchênés de Villeneuve	Villeneuve l'Abbé
sam. 31 octobre	Halloween	Les Compagnons du Marais	Tyrande
sam. 7 novembre	Concert de la Fanfare Epi d'or d'Entraigues	Comité des Fêtes de Saint-Ignat	Saint-Ignat
dim. 8 novembre	Loto	Comité des Fêtes de Saint-Ignat	Saint-Ignat
merc. 11 novembre	Cérémonie de l'Armistice de 1918 et vin d'honneur	Municipalité	Saint-Ignat
sam. 14 novembre	Repas d'automne	Les Copains du coin de Saint-Ignat	Saint-Ignat
sam. 14 novembre	Repas d'automne	Les Compagnons du Marais	Tyrande
sam. 5 décembre	Repas du Four	Les habitants de Villeneuve	Villeneuve l'Abbé
sam. 12 décembre	Repas de Noël des aînés	Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)	Saint-Ignat
DATES 2027			
vend. 8 janvier 2027	Vœux du Maire	Municipalité	Saint-Ignat
sam. 16 janvier 2027	Banquet de la Sainte-Barbe	Sapeurs-Pompiers de Saint-Ignat/Saint-Laure/Surat	Saint-Ignat

CALENDRIER DES COLLECTES 2026
St Ignat

Ordures Ménagères collectées le JEUDI EN SEMAINE IMPAIRE				Emballages Recyclables collectés le JEUDI EN SEMAINE PAIRE	
janvier	février	mars	avril	mai	juin
1 J Férié 01	1 D	1 D	1 M	1 V Férié	1 L
2 V	2 L	2 L	2 J 14	2 S	2 M
3 S	3 M	3 M	3 V	3 D	3 M
4 D	4 M	4 M	4 S	4 L	4 J 23
5 L	5 J 06	5 J 10	5 D	5 M	5 V
6 M	6 V	6 V	6 L Férié	6 M	6 S
7 M	7 S	7 S	7 M	7 J 19	7 D
8 J 02	8 D	8 D	8 M	8 V Férié	8 L
9 V	9 L	9 L	9 J 15	9 S	9 M
10 S	10 M	10 M	10 V	10 D	10 M
11 D	11 M	11 M	11 S	11 L	11 J 24
12 L	12 J 07	12 J 11	12 D	12 M	12 V
13 M	13 V	13 V	13 L	13 M	13 S
14 M	14 S	14 S	14 M	14 J Férié 20	14 D
15 J 03	15 D	15 D	15 M	15 V	15 L
16 V	16 L	16 L	16 J 16	16 S	16 M
17 S	17 M	17 M	17 V	17 D	17 M
18 D	18 M	18 M	18 S	18 L	18 J 25
19 L	19 J 08	19 J 12	19 D	19 M	19 V
20 M	20 V	20 V	20 L	20 M	20 S
21 M	21 S	21 S	21 M	21 J 21	21 D
22 J 04	22 D	22 D	22 M	22 V	22 L
23 V	23 L	23 L	23 J 17	23 S	23 M
24 S	24 M	24 M	24 V	24 D	24 M
25 D	25 M 09	25 M	25 S	25 L Férié	25 J 26
26 L	26 J	26 J 13	26 D	26 M	26 V
27 M	27 V	27 V	27 L	27 M	27 S
28 M	28 S	28 S	28 M	28 J 22	28 D
29 J 05	29 D	29 D	29 M	29 V	29 L
30 V	30 L	30 L	30 J 18	30 S	30 M
31 S		31 M		31 D	

JEUDI



Je jette mes ordures dans des sacs bien fermés dans le bac vert



Je jette mes emballages en vrac dans le bac jaune



Je sors mon bac la veille au soir du jour de collecte



Je rentre le bac une fois vidé



Je sors mon bac quand il est plein



Les collectes prévues un jour férié sont effectuées le mercredi de la même semaine

Ordures Ménagères collectées le JEUDI EN SEMAINE IMPAIRE				Emballages Recyclables collectés le JEUDI EN SEMAINE PAIRE	
juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre
1 M	1 S	1 M	1 J 40	1 D Férié	1 M
2 J 27	2 D	2 M	2 V	2 L	2 M
3 V	3 L	3 J 36	3 S	3 M	3 J 49
4 S	4 M	4 V	4 D	4 M	4 V
5 D	5 M	5 S	5 L	5 J 45	5 S
6 L	6 J 32	6 D	6 M	6 V	6 D
7 M	7 V	7 L	7 M	7 S	7 L
8 M	8 S	8 M	8 J 41	8 D	8 M
9 J 28	9 D	9 M	9 V	9 L	9 M
10 V	10 L	10 J 37	10 S	10 M	10 J 50
11 S	11 M	11 V	11 D	11 M Férié	11 V
12 D	12 M	12 S	12 L	12 J 46	12 S
13 L	13 J 33	13 D	13 M	13 V	13 D
14 M Férié	14 V	14 L	14 M	14 S	14 L
15 M	15 S Férié	15 M	15 J 42	15 D	15 M
16 J 29	16 D	16 M	16 V	16 L	16 M
17 V	17 L	17 J 38	17 S	17 M	17 J 51
18 S	18 M	18 V	18 D	18 M	18 V
19 D	19 M	19 S	19 L	19 J 47	19 S
20 L	20 J 34	20 D	20 M	20 V	20 D
21 M	21 V	21 L	21 M	21 S	21 L
22 M	22 S	22 M	22 J 43	22 D	22 M
23 J 30	23 D	23 M	23 V	23 L	23 M
24 V	24 L	24 J 39	24 S	24 M	24 J 52
25 S	25 M	25 V	25 D	25 M	25 V Férié
26 D	26 M 35	26 S	26 L	26 J 48	26 S
27 L	27 J	27 D	27 M	27 V	27 D
28 M	28 V	28 L	28 M	28 S	28 L
29 M	29 S	29 M	29 J 44	29 D	29 M
30 J 31	30 D	30 M	30 V	30 L	30 M
31 V	31 L		31 S		31 J 01



Le nettoyage de mon bac est à ma charge



Je contacte le SBA en cas de déménagement



Je jette mes emballages verre dans la colonne à verre



Je dépose mes déchets dangereux et mes encombrants en déchèterie (Accès gratuit). Les ordures ménagères n'y sont pas acceptées



Mon bac ne déborde pas. Je ne dépose pas de sacs à côté du bac



Brûler mes déchets est interdit et dangereux pour ma santé et celle de mes voisins

Syndicat du Bois de l'Aumône - 13 rue Joaquin Perez Carretero - Zone de Layat II - CS 10025 - 63201 Riom Cedex
04.73.647.444 - conseilusager@sba63.fr - www.sba63.fr

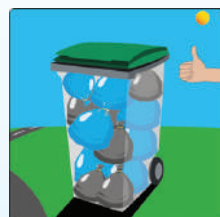
La collecte, dans les meilleures conditions



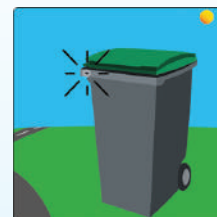
Je sors mon bac la veille au soir du jour de collecte



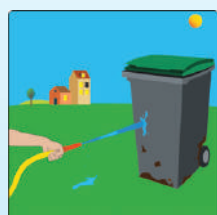
Je le rentre une fois vidé*



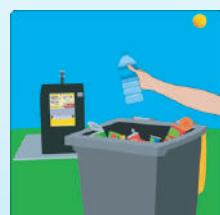
Je sors mon bac lorsqu'il est plein



Mon bac doit être identifié et équipé d'une puce électronique



Le nettoyage de mon bac est à ma charge



Je trie les recyclables en vrac dans le bac jaune et dans le P.A.V. jaune



La réparation de mon bac est à la charge du SBA



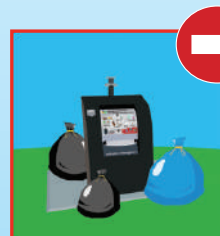
J'apporte mes déchets volumineux et mes déchets dangereux en déchèterie



Un bac trop plein ou avec des sacs à côté est comptabilisé deux fois



Avec ma carte, j'ai accès à tous les P.A.V. de ma commune et en déchèterie, quand je veux



Je ne dépose pas de sacs à côté des P.A.V. : c'est un dépôt sauvage



J'effectue le tri et ne dépose pas de déchets non-conformes dans le P.A.V.



Je contacte le SBA en cas de déménagement / emménagement



Je jette mes papiers et mes cartons en déchèterie ou dans les P.A.V. en centre ville. C'est gratuit !



Brûler mes déchets est interdit et dangereux pour ma santé

* Si vous n'avez pas de solution pour rentrer votre bac dans votre propriété, le SBA peut vous fournir un bac verrouillable. Contactez-nous.

Horaires et coordonnées du secrétariat de Mairie :

Lundi : 14 h – 17 h

Mardi : 10 h – 12 h

Mercredi : 9 h – 12 h

Jeudi : 15 h – 18 h 30

Nouveaux horaires depuis novembre 2025

Téléphone : 04 73 63 82 61

Site Internet : www.saint-ignat.fr

E-mail : mairie.st.ignat@orange.fr

La Commission Communication vous remercie

Merci à vous tous : associations, bénévoles, employés et élus communaux qui nous avez aidé à réaliser ce bulletin,

Merci à vous tous : chers habitants.

Nous avons conçu ce bulletin pour vous. Aussi nous espérons que sa lecture vous permettra de vous remémorer les moments importants de l'année de notre chère commune et que vous pourrez y trouver des informations utiles.

Stéphanie COUTURIER, Nelly FAUCHEUX, Isabelle LUSSEON, Xavier ROCHE et Lucile SARDET, Commission Communication

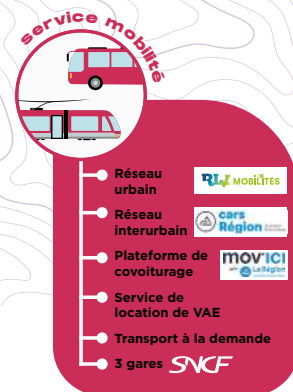
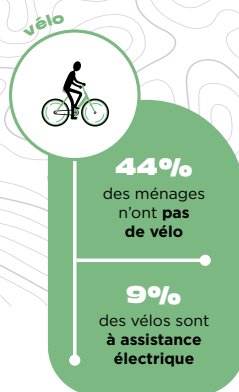
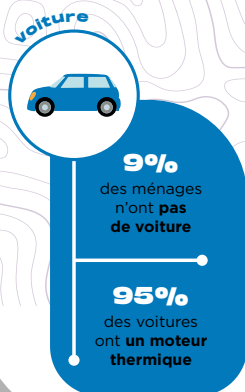
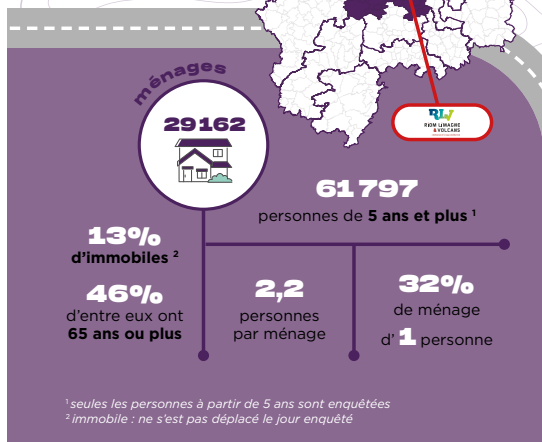


Monsieur le Maire et les élus du Conseil Municipal vous souhaitent une **très bonne année 2026**



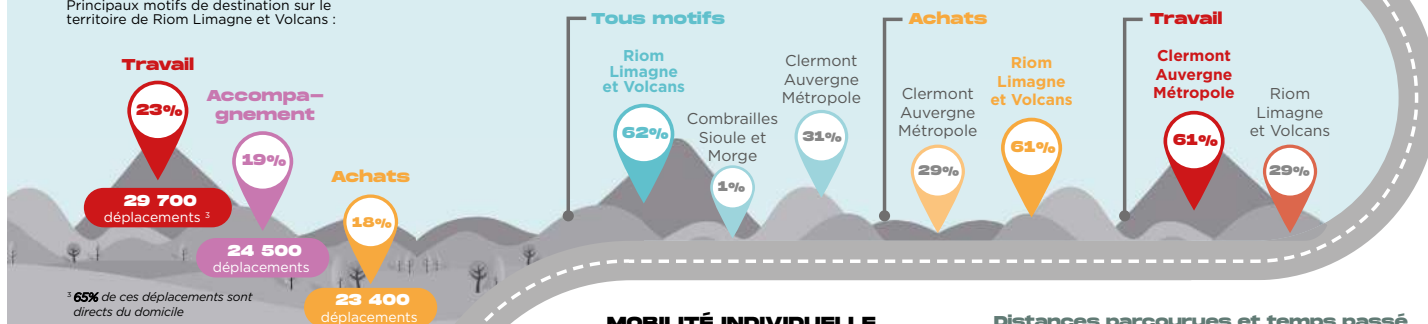
Grande enquête mobilité 2022

La mobilité des habitants du périmètre de Riom Limagne et Volcans

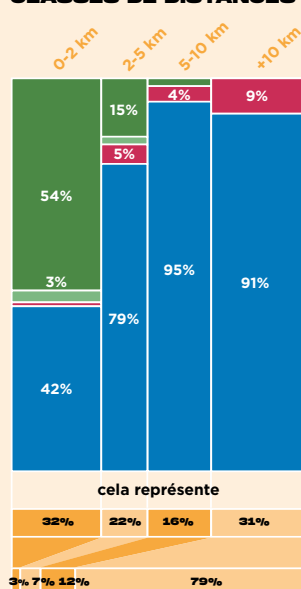


LES PREMIERS MOTIFS DE DÉPLACEMENTS ET LEURS PRINCIPALES DESTINATIONS

Principaux motifs de destination sur le territoire de Riom Limagne et Volcans :



PARTS MODALES SELON CLASSES DE DISTANCES



Les déplacements de 0 à 2 km représentent 32% des déplacements et 3% des km parcourus.

En totalité un jour moyen de semaine, les habitants de Riom Limagne et Volcans :

réalisent **210 742** déplacements

parcourent **2 064 000 km** soit 5,4 fois la distance terre-lune

Ces déplacements :

consommant **87 t TEP⁵**

93% 7%

93% 7%

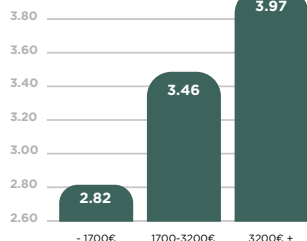
émettent **275 t** d'équivalent CO₂

93% 7%

La tonne équivalent CO₂ est un indice qui permet de comparer les impacts que les gaz à effet de serre ont sur l'environnement en simplifiant cette comparaison mais permet également de les cumuler grâce à un unique indice.

MOBILITÉ INDIVIDUELLE Selon le revenu du ménage

3,41 déplacements par personne un jour moyen de semaine



Distances parcourues et temps passé

26,7 km parcourus en moyenne par jour⁴

54 min de déplacement en moyenne par jour⁴

distance moyenne par déplacement par jour⁴

7,8 km

14,6 km pour un déplacement domicile-travail

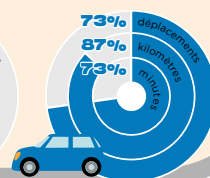
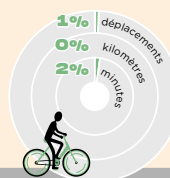
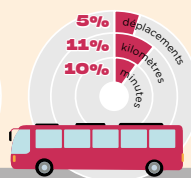
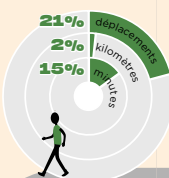
temps moyen par déplacement par jour⁴

20 min

24 min pour un déplacement domicile-travail

⁴ sans compter les personnes qui sortent du périmètre d'enquête

PARTS MODALES (répartition des déplacements selon le mode de déplacement utilisé)



POIDS DE LA MOBILITÉ SUR LE BUDGET DES MÉNAGES

Sources : EMC² et enquête budget de famille Situation : Couples accédant à la propriété avec enfants

reste à vivre 1795€/ménage

dépenses logement 1570€/ménage

coût résidentiel 2222€/ménage

dépenses transports 652€/ménage dont voiture 601€/ménage

acquisition véhicule

carburant mensuel

assurances transports

autres dépenses véhicules

abonnement TC

autres dépenses transport

réparations

assurance

services logements

énergie

travaux

emprunt

taxes